

FMI BULLETIN

www.imf.org/imfsurvey

À l'issue des réunions de printemps . . .

Les ministres sont déterminés à réactiver la reprise

C lôturant les réunions semestrielles du Comité monétaire et financier international (CMFI) à Washington le 12 avril — sur fond d'incertitudes économiques et militaires, avec la guerre en Iraq — les grands argentiers du monde se sont engagés à stimuler la croissance mondiale encore hésitante, mieux prévenir et résoudre les crises financières, reconstruire l'Iraq et relancer la lutte contre la pauvreté.

Au terme des travaux, Horst Köhler, Directeur général du FMI, s'est dit « beaucoup plus optimiste aujourd'hui qu'il y a deux ou trois semaines, non seulement parce que l'on peut considérer que la guerre sera de courte durée, mais plus particulièrement en raison de la confirmation que la vitalité et la force de l'esprit de coopération qui anime les 184 pays membres du FMI sont intactes » (voir Conférence de presse du CMFI, page 102). Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni et Président du CMFI, a précisé « qu'il est révélateur d'une volonté commune, que nous ayons pu débattre de questions épineuses, en ces temps difficiles, en transcendant les considérations immédiates pour inscrire les enjeux économiques mondiaux dans une perspective à long terme ».

M. Köhler a invité les pays avancés en particulier à mettre résolument leur politique économique au service de la croissance pour donner un nouvel élan à la reprise et la faire redémarrer au second semestre 2003. Le FMI prévoit que la croissance du PIB des grandes zones monétaires restera en deçà de son potentiel jusqu'à la fin de l'année (voir *Perspectives de l'économie mondiale*, page 118). Il s'est aussi félicité de l'engagement des ministres à prendre d'urgence des mesures concrètes pour favoriser la libéralisation du



commerce multilatéral dans le cadre du cycle de négociations de Doha, facteur déterminant de l'accélération de la croissance, de la réduction de la pauvreté et propre à permettre aux pays en développement de mieux tirer parti des bienfaits de la mondialisation (voir Communiqué du CMFI, page 99).

Résolution des crises

En matière de résolution des crises, le CMFI s'est félicité de l'insertion, par plusieurs pays, de clauses d'action collective dans les contrats d'émission obligataires liées à la dette souveraine, le plus récent étant le Mexique, et souhaite que cette pratique devienne la norme sur le marché. Le CMFI a aussi salué les récentes initiatives visant à élaborer un code de conduite

Fonds monétaire
international
VOLUME 32
NUMÉRO 7
28 avril 2003

Dans ce numéro

RÉUNIONS DE PRINTEMPS

- 97**
Aperçu général
- 98**
Reconstruction
de l'Iraq
- 99**
Communiqué du CMFI
- 102**
Conférence de presse
du CMFI
- 106**
Communiqué
du Comité
du développement
- 110**
Déclaration du
Groupe des Sept
- 111**
Plan d'action du
Groupe des Sept
- 112**
Communiqué
du Groupe des
Vingt-Quatre
- 116**
Conférence de presse
des ministres africains
- 118**
*Perspectives de
l'économie mondiale*

Lire aussi . . .

- 105**
Publications récentes
- 108**
Sur le site du FMI
- 115**
Accords du FMI
- 116**
Utilisation des
ressources du FMI
- 117**
Principaux taux
du FMI

Vue d'ensemble des réunions de printemps

auquel créanciers et débiteurs se soumettent volontairement. Conscient de l'impossibilité de progresser pour l'instant sur le projet de mécanisme de restruc-

turation de la dette souveraine présenté par le FMI, le CMFI recommande que la réflexion se poursuive sur le traitement équitable des créanciers, la transparence et la communication de l'information financière, et l'agrégation des créances.

Le 12 avril, les responsables financiers du G-7 qui regroupe les sept grandes puissances industrielles ont rendu public leur

plan de renforcement de la prévention et de la résolution des crises, qui vise à promouvoir une croissance durable de l'investissement privé dans les économies émergentes (voir Plan d'action du G-7, page 111). Ils ont reconnu la nécessité d'un «effort multilatéral pour venir en aide à l'Iraq», notamment de négociations internationales sur sa dette extérieure (voir Déclaration du G-7, page 110). Les institutions de Bretton Woods ont promptement répondu à cet appel, en prévoyant de

jouer un rôle important dans les efforts de reconstruction (voir encadré ci-dessous).

Faire reculer la pauvreté

Le 13 avril, le Comité du développement s'est réuni pour «attirer l'attention sur l'autre guerre qui se déroule contre la pauvreté» selon James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale. Présidé par Trevor Manuel, Ministre des finances de l'Afrique du Sud, le Comité a dressé le bilan des progrès vers la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire, notamment la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015, par rapport à 1990. Le Comité a souligné que «des politiques saines et les efforts soutenus des pays en développement devraient être appuyés par des financements en temps et en quantité adéquats» et demandé à la Banque de lui rendre compte de l'ampleur du besoin de financement à sa prochaine réunion (voir Communiqué du Comité du développement, page 106).

M. Wolfensohn a indiqué ne pas craindre que l'effort de reconstruction de l'Iraq détourne les ressources d'autres objectifs de développement. «En fait, cette réunion est sans précédent, par l'intérêt et l'appui manifestés pour les besoins de financement des pays en développement», a-t-il ajouté. Gerald Ssendaula, Ministre des finances de l'Ouganda, a déclaré que «les donateurs ne doivent pas perdre de vue les ressources dont l'Afrique a grandement besoin, pendant qu'ils se trouvent au chevet de l'Afghanistan et de l'Iraq» (voir Conférence de presse des ministres des finances africains, page 116). ■

Le FMI et la Banque mondiale prêts à aider l'Iraq

Lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion du CMFI, Horst Köhler, Directeur général du FMI, a estimé qu'il serait prématuré de fixer dès à présent la date à laquelle une mission se rendra en Iraq, ajoutant «qu'il est entendu que la Banque mondiale et le FMI doivent se tenir prêts à assumer cette tâche». Il s'agira du premier contact officiel depuis plusieurs années, bien que l'Iraq ait adhéré au FMI dès 1945. Les dernières consultations au titre de l'article IV (entretiens annuels entre un gouvernement et les services du FMI sur l'état de santé générale de l'économie du pays) remontent toutefois à 1980, les consultations engagées en 1983 n'ayant pas été achevées. L'Iraq n'a aucun prêt impayé envers le FMI, mais se trouve en arriérés de près de 72 millions de dollars (un peu plus de 52 millions de DTS) au titre de l'utilisation de DTS.

Les communiqués du CMFI et du Comité du développement soulignent l'impérieuse nécessité «de rétablir la sécurité, d'alléger les souffrances humaines et de promouvoir la croissance économique et la lutte contre la pauvreté», pour suivre en ces termes : «Nous appelons de nos vœux une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations

Unies. Nous notons en outre que l'engagement de la communauté internationale, y compris les institutions de Bretton Woods, sera essentiel pour assurer le développement économique, social et politique soutenu de l'Iraq, en reconnaissant qu'il appartient au peuple iraquien de mettre en œuvre la politique qui convient et de construire son propre avenir. Le FMI et la Banque mondiale se tiennent prêts à jouer leur rôle normal dans le redéveloppement de l'Iraq en temps opportun. Ils suivront par ailleurs de près les retombées du conflit sur l'ensemble des pays membres et sont prêts à fournir aide et soutien à ceux qui en auraient souffert. Il est important d'aborder la question de la dette, et nous souhaitons que le Club de Paris se saisisse sans tarder de ce dossier.»

Le rôle du FMI dans les pays sortant d'un conflit s'inscrit dans son domaine de compétence. Il contribue au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à l'instauration des conditions d'une croissance durable. Le FMI déploie son appui à ces pays par : une assistance technique à la reconstitution des moyens statistiques et administratifs des principaux organes chargés de concevoir et de conduire les politiques budgétaire, monétaire et de change; la fourniture de conseils pour l'élaboration du cadre macroéconomique; une aide à la mobilisation de concours extérieurs.

Participants aux réunions de printemps (de gauche à droite) : Ayawovi D. Tignokpa, Ministre de l'économie, des finances et de la privatisation (Togo), Damian Ondo Mañe, Administrateur du FMI, Paul Toungui, Ministre d'État chargé de l'économie, des finances et du budget (Gabon), et Grégoire Laourou, Ministre des finances et de l'économie (Bénin).

Communiqué du CMFI . . .

Faire progresser les négociations commerciales

Voici de larges extraits du communiqué du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI, qui s'est réuni à Washington le 12 avril sous la présidence de Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni.

Réuni dans un climat d'incertitude économique, le Comité réaffirme son attachement à une étroite coopération internationale pour renforcer la confiance et soutenir la relance mondiale. Il souligne qu'il importe de demeurer vigilant. Grâce à la volonté d'ajustement des politiques économiques et à la poursuite d'une action résolue sur le plan structurel, un renforcement de la croissance et un regain de prospérité sont attendus. Des progrès notables et concrets en matière de libéralisation du commerce multilatéral constituent un objectif prioritaire pour les prochains mois.

Dans les économies avancées, des politiques économiques et des fondamentaux sains devraient conduire à une accélération de la croissance au second semestre de l'année. Les tensions inflationnistes étant bien maîtrisées, les politiques monétaires devraient rester accommodantes et, dans nombre de pays, la politique monétaire peut encore être assouplie, si besoin est. Sur le plan budgétaire, il convient de laisser opérer les stabilisateurs automatiques, encore que, dans bien des pays, une action soit nécessaire pour faire face aux pressions qui s'exerceront à moyen terme, notamment en raison du vieillissement de la population. Les économies avancées partagent la responsabilité de mener plus avant la mise en œuvre des réformes structurelles pour améliorer les perspectives d'une reprise durable largement répartie, qui aide à corriger les déséquilibres mondiaux. Aux États-Unis, une politique propre à assurer une situation budgétaire saine à moyen terme reste un impératif. L'Europe doit accélérer les réformes des marchés du travail et des biens. Au Japon, il est nécessaire de prendre de nouvelles mesures pour renforcer le secteur des banques et des entreprises et mettre fin à la déflation tout en amorçant l'assainissement du cadre budgétaire à moyen terme.

Les économies émergentes devront continuer à affermir leurs politiques de stabilité macroéconomique et de réformes structurelles, et donc leur résistance à d'éventuels revers de la situation mondiale. Dans les pays confrontés à des contraintes de financement extérieur, les efforts déployés pour préserver la stabilité macroéconomique resteront cruciaux pour rétablir la confiance. Pour tous les pays, la poursuite des réformes engagées pour renforcer le secteur des banques et des entreprises et stimuler la croissance reste prioritaire. Le FMI a un rôle crucial à jouer à l'appui de ces efforts.

Les perspectives de raffermissement de la croissance dans les pays à faible revenu devraient être étayées par de meilleures politiques économiques, des institutions plus solides, des avancées vers la résolution des conflits régionaux et des apports supplémentaires de ressources de la part des bailleurs de fonds, y compris sous forme d'allègements de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). L'application systématique de politiques saines fortement internalisées et le Consensus de Monterrey demeureront essentiels pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). Les pays africains doivent poursuivre les réformes de vaste envergure qui sont au cœur des objectifs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) — notamment améliorer la qualité de leurs institutions et garantir la paix et la sécurité. Le Comité réaffirme l'importance de l'assistance technique, y compris la contribution des AFRITAC et des autres centres régionaux d'assistance technique. Il appelle la communauté internationale à mobiliser d'urgence des concours supplémentaires pour remédier aux graves pénuries alimentaires en Afrique.

Le Comité note que la situation actuelle en Iraq crée des défis de taille, du fait notamment de l'urgente nécessité de rétablir la sécurité, d'alléger les souffrances humaines et de promouvoir la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. Nous appelons de nos vœux une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous notons, en outre, que l'engagement de la communauté internationale, y compris les institutions de Bretton Woods, sera essentiel pour assurer le développement économique, social et politique soutenu de l'Iraq, en reconnaissant qu'il appartient au peuple iraquien de mettre en œuvre la politique qui convient et de construire son propre avenir. Le FMI et la Banque mondiale se tiennent prêts à jouer leur rôle normal dans le redéveloppement de l'Iraq en temps opportun. Ils suivront par ailleurs de près les retombées du conflit sur l'ensemble des pays membres et sont prêts à fournir aide et soutien à ceux qui en auraient souffert. Il est important d'aborder la ques-



Li Ruogu, Sous-Gouverneur de la Banque populaire de Chine, en conversation avec Gordon Brown, Président du CMFI.

tion de la dette, et nous souhaitons que le Club de Paris se saisisse sans tarder de ce dossier.

Le Comité, ayant tiré grand profit des observations formulées par M. Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

(OMC), souligne qu'il est urgent de faire progresser concrètement la libéralisation du commerce multilatéral dans le cadre du cycle des négociations lancé à Doha par un attachement constant de la communauté internationale à cet effort. Il s'agit là d'une action essentielle pour une crois-

sance économique plus forte et la réduction de la pauvreté, ainsi que pour permettre aux pays en développement de mieux partager les bienfaits de la mondialisation. Le Comité appelle les pays industrialisés, émergents et en développement à apporter leur contribution à des efforts redoublés en vue d'éliminer les obstacles à de nouvelles avancées, avant la prochaine réunion ministérielle de l'OMC à Cancun en septembre prochain. Des progrès sont nécessaires d'urgence sur plusieurs dossiers, dont celui de l'agriculture, où de meilleurs débouchés commerciaux et une baisse des subventions qui faussent les échanges sont particulièrement importants pour les pays en développement. En collaboration avec les autres institutions internationales, le FMI se tient prêt à soutenir une coopération régionale plus étroite des pays membres dans le contexte d'une intégration plus poussée aux marchés mondiaux.

Renforcement de la prévention des crises

Le Comité réaffirme l'importance qu'il accorde au renforcement de la capacité de prévention des crises du FMI et note avec satisfaction les mesures que nombre de pays ont prises pour rendre leur économie plus résistante et accroître la stabilité financière. Pour l'avenir, l'application systématique d'un cadre renforcé de surveillance bilatérale, régionale et multilatérale sera essentielle pour une évaluation plus rigoureuse de la vulnérabilité aux crises, de la viabilité de la dette, du désassortiment des monnaies et d'autres courants d'évolution du bilan et du compte de capital, et accomplir de nouveaux progrès vers l'amélioration de la communication des données au FMI et de leur diffusion publique.

Le Comité se félicite des progrès du processus des normes et codes et du programme d'évaluation du

secteur financier (PESF), ainsi que de la contribution qu'ils apportent au renforcement de la surveillance du FMI. Il appelle celui-ci à poursuivre ses avancées dans ce domaine pour renforcer les institutions, les structures de politique économique et le secteur financier de ses pays membres, notamment par de l'assistance technique. Il souligne qu'il importe d'améliorer davantage la qualité et l'efficacité des évaluations des normes et codes et appelle le FMI à appliquer rapidement les mesures convenues pour mieux définir les priorités, accroître l'assistance technique et renforcer le suivi des évaluations des PESF et des RONC. Dans ce contexte, le Comité attend avec intérêt les travaux du Forum de stabilité financière et des organismes normalisateurs sur l'amélioration du contenu et de la portée des normes de comptabilité, d'audit et de gouvernance d'entreprise, ainsi que de la transparence et de l'information financière.

Le Comité appuie les efforts poursuivis par le FMI pour élargir la portée et la responsabilité de la surveillance, consistant notamment à améliorer ses conseils en vue de réduire les vulnérabilités, à accorder une plus grande attention aux répercussions des politiques des pays ayant une importance systémique ou régionale, à mettre davantage à profit les enseignements comparatifs tirés par le FMI de son expérience avec l'ensemble de ses pays membres, à être plus sensible aux facteurs d'économie politique et à offrir une perspective nouvelle dans la surveillance des pays appliquant un programme. Le Comité attend avec intérêt la poursuite des travaux du FMI sur la surveillance et les autres aspects de prévention des crises, et demande qu'un rapport lui soit soumis à l'Assemblée annuelle de cette année.

Le Comité note avec satisfaction l'accroissement du nombre des rapports des services du FMI sur les pays membres qui sont publiés avec leur assentiment, mais constate que les taux de publication restent inégaux d'un pays et d'une région à l'autre. Il appelle de ses vœux la poursuite de progrès dans ce domaine par le biais du prochain examen de la politique de transparence du FMI et insiste sur la nécessité de préserver la franchise des analyses et conseils de l'institution.

Le Comité est fermement en faveur de solutions permettant d'atteindre les objectifs des lignes de crédit préventives (LCP), qui sont d'encourager les politiques visant à réduire les vulnérabilités et de fournir aux pays membres dont les politiques sont saines un moyen de faire face à l'évolution financière mondiale. Il attend avec intérêt la soumission d'un rapport exposant les meilleurs moyens de promouvoir ces objectifs à l'issue de l'examen de la facilité.

Résoudre les crises financières

Le Comité accueille avec satisfaction le renforcement des règles d'accès aux ressources du FMI. Cela inclut les critères de fond régissant l'accès exceptionnel en cas de crises financières, ainsi que les procédures ren-



Quand les banquiers centraux se rencontrent... (de gauche à droite) Wim Duisenberg, (Banque centrale européenne), Alan Greenspan (Réserve fédérale des États-Unis), et Sir Edward George (Banque d'Angleterre).

forcées, telles que l'intervention précoce du Conseil d'administration dans ce processus et la production d'un rapport distinct évaluant le cas d'accès exceptionnel. Une application systématique de ces règles aura pour effet de rendre claires et prévisibles, pour les pays membres aussi bien que pour les marchés, les décisions du FMI en temps de crise.

Le Comité se félicite de l'inclusion par plusieurs pays, dont le Mexique, tout récemment, de clauses d'action collective dans les contrats d'émission internationale d'obligations souveraines. Il se félicite aussi que, d'ici le mois de juin, les pays de l'UE qui émettent des obligations sous une juridiction étrangère incluront des clauses d'action collective dans leurs contrats d'émission. Le Comité note avec satisfaction les travaux du G-10, des marchés émergents et du secteur privé qui contribuent à l'élaboration des clauses d'action collective. Il espère voir l'inclusion desdites clauses dans ces contrats devenir une pratique de marché courante et appelle le FMI à promouvoir l'insertion de ces clauses dans le cadre de ses activités de surveillance. Le Comité salue les initiatives récemment prises pour établir à l'intention des débiteurs et de leurs créanciers un code de conduite volontaire, qui améliorera le processus de restructuration, et il encourage le FMI à contribuer à ces travaux.

Le Comité note avec satisfaction les travaux du FMI qui ont abouti à la formulation d'une proposition concrète de mécanisme légal de restructuration de la dette souveraine (MRDS) et se déclare très sensible aux efforts déployés à cet effet par sa direction et ses services. S'il reconnaît qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir le MRDS, le Comité convient que les travaux devraient se poursuivre sur les questions soulevées dans la mise au point du mécanisme. Parmi ces questions figurent notamment l'équité entre les créanciers, l'amélioration de la transparence et de l'information, ainsi que le problème de l'agrégation des créances. Le FMI présentera un rapport d'activité à la prochaine réunion du Comité.

Appui aux pays à faible revenu

Le Comité est conscient de la nécessité impérieuse de surmonter les obstacles à la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) et réitère que le FMI continue à avoir un rôle important à jouer pour aider les pays à faible revenu à se rapprocher de ces objectifs. Cela exigera un redoublement d'efforts de la part des pays en développement et développés travaillant en partenariat. Le Comité souligne l'importance de politiques macroéconomiques saines et de systèmes solides de gestion des dépenses publiques et des opérations financières. Le Comité reconnaît qu'il faut d'urgence élargir les débouchés commerciaux et relever le niveau des apports de ressources des bailleurs de fonds aux pays en développement tout en accroissant l'efficacité.

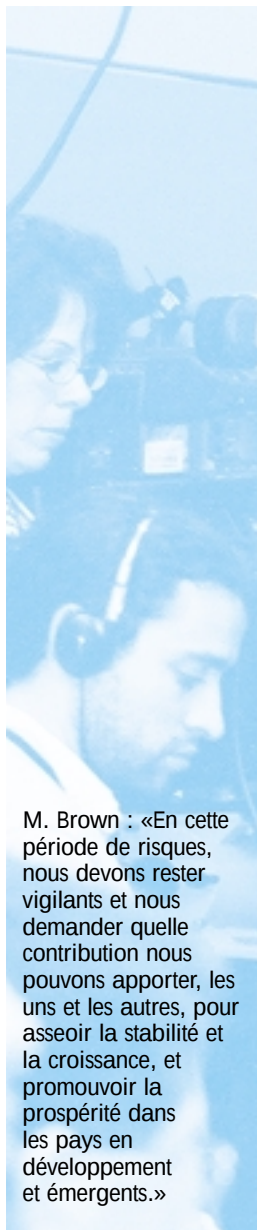
Des propositions en ce sens, y compris des facilités financières, sont à l'étude et le Comité attend avec intérêt l'avancement de ce dossier au cours des prochains mois. Faisant fond sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le Comité encourage le FMI à travailler avec les pays à faible revenu pour aligner davantage la FRPC, les budgets nationaux et le dispositif des DSRP. Cette opération sera facilitée par des projections économiques plus réalistes, une analyse systématique des sources de croissance, une collaboration efficace entre la Banque mondiale et le FMI, et une conception souple des programmes permettant notamment de tenir compte d'une augmentation des apports d'aide. Le Comité appelle les bailleurs de fonds à coordonner et à harmoniser leurs concours conformément aux priorités des DSRP et à fournir une assistance technique aux pays membres afin de les aider à se doter des capacités nécessaires pour élaborer et rendre opérationnelles les stratégies énon-



cées dans les DSRP et pour améliorer la gestion des dépenses publiques. Il approuve la poursuite des travaux sur les liens entre la croissance et la réduction de la pauvreté, y compris le rôle du secteur privé.

Le Comité se félicite de la poursuite des progrès dans l'application de l'initiative en faveur des PPTE, mais note que certains pays mettent plus longtemps que prévu pour arriver au point d'achèvement et que d'autres pays admissibles se heurtent à des obstacles pour participer à l'initiative. Il attend avec intérêt un examen de ces questions lors de sa prochaine réunion. Le Comité réaffirme son engagement à l'égard du financement intégral de l'initiative. Le Comité appuie les travaux que la Banque mondiale et le FMI effectuent conjointement pour améliorer leurs évaluations de la viabilité de la dette à plus long terme des pays pauvres lourdement endettés et demande qu'un rapport d'avancement lui soit présenté à sa prochaine réunion.

Timothy Tahane, Ministre des finances du Lesotho, en compagnie d'Eduardo Aninat, Directeur général adjoint, qui a annoncé son départ imminent du FMI.



M. Brown : «En cette période de risques, nous devons rester vigilants et nous demander quelle contribution nous pouvons apporter, les uns et les autres, pour asseoir la stabilité et la croissance, et promouvoir la prospérité dans les pays en développement et émergents.»

Questions diverses

Le Comité se félicite des nouvelles mesures prises par les pays membres pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et note avec satisfaction les progrès du programme pilote de douze mois, dont l'objet est d'évaluer les dispositifs de lutte contre ces fléaux. Il insiste sur l'importance de la poursuite d'une étroite coopération entre le FMI, la Banque mondiale, le GAFI et les organismes régionaux pour le succès de ce programme et souligne qu'il importe de redoubler d'efforts pour fournir une assistance technique des plus nécessaires. Le Comité encourage tous les pays membres à adopter des lois et pratiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme qui soient conformes aux normes internationalement reconnues et il attend avec intérêt la présentation d'un rapport complet à l'issue du programme pilote.

Le Comité estime qu'il est important que, comme stipulé dans le Consensus de Monterrey, tous les pays membres disposent d'une voix et d'une représentation adéquates au sein de l'institution. Il se félicite des mesures administratives récemment prises pour renforcer la représentation des pays africains. Le Comité

note que la douzième révision générale des quotes-parts a été achevée et que le FMI est en bonne posture pour satisfaire les besoins prévisibles de ses pays membres. Le Comité demande qu'un rapport d'activité lui soit soumis avant l'Assemblée annuelle de 2003 sur l'adéquation des ressources du FMI aux besoins, la répartition des quotes-parts et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FMI, conformément à la résolution du Conseil des gouverneurs, dans le cadre de la treizième révision générale des quotes-parts. Le Comité recommande de mener à bon terme le processus de ratification du quatrième amendement des Statuts.

Le Comité prend note avec satisfaction du suivi exhaustif dont fait l'objet le premier rapport du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) sur l'utilisation prolongée des ressources du FMI. Il attend avec intérêt les futurs rapports du BIE, qui contribueront à enrichir la culture de l'écoute et du savoir au sein du FMI.

Le Comité exprime ses remerciements à M. Eduardo Aninat pour la manière dont il s'est acquitté de ses fonctions de Directeur général adjoint.

Le CMFI tiendra sa prochaine réunion à Dubaï le 21 septembre 2003. ■

Conférence de presse du CMFI . . .

MM. Brown et Köhler saluent «l'esprit de coopération»

Voici des extraits de la conférence de presse tenue à l'issue de la réunion du Comité monétaire et financier international le 12 avril, par MM. Gordon Brown, Président du CMFI et Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, et Horst Köhler, Directeur général du FMI. La transcription de ce point de presse est disponible dans son intégralité sur le site www.imf.org.

M. BROWN : Ces réunions se déroulent dans un climat d'incertitude tant à l'égard de la situation économique dans le monde que de la situation en Iraq. C'est la preuve de notre détermination à tous que même en ces temps difficiles nous ayons pu transcender les considérations immédiates pour inscrire notre réflexion dans une perspective à

long terme. Nous l'avons fait dans le même esprit de coopération, de communauté d'intérêt et de solidarité

que celui qui a présidé à la création du FMI et de la Banque mondiale en 1945.

S'agissant tout d'abord de l'Iraq, c'est dans cet esprit et conscients des impératifs de demain que nous avons mentionné dans le communiqué les défis redoutables que pose la situation actuelle et l'impérieuse nécessité de rétablir la sécurité, d'atténuer les souffrances humaines et de promouvoir la croissance économique. Nous convenons tous de la nécessité d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'engagement des institutions de Bretton Woods, FMI et Banque mondiale, qui sont prêtes à jouer leur rôle normal dans la reconstruction de l'Iraq le moment venu.

Le FMI et la Banque suivront aussi attentivement les répercussions de ce conflit sur tous les pays membres afin d'aider tous ceux qui en seront affectés. Nous avons également convenu de l'importance de faire face au problème de la dette et nous appelons de tous nos vœux un engagement rapide du Club de Paris sur la dette iraquienne. Je sais que le même esprit de coopération nous a animé aujourd'hui pour tirer parti de la solidité actuelle des fondamentaux de l'économie mondiale afin d'examiner et de mettre en relief les facteurs propices à un regain de croissance.

En cette période de risques, nous devons rester vigilants et nous demander quelle contribution nous pouvons apporter, les uns comme les autres, pour



asseoir la stabilité et la croissance et promouvoir la prospérité dans les pays en développement et émergents. Dans les pays avancés — dont les politiques se fondent sur une position budgétaire à moyen terme saine aux États-Unis, l'accélération des réformes des marchés du travail et des produits en Europe et la poursuite des mesures de renforcement du secteur bancaire et de celui des entreprises au Japon — la robustesse des fondamentaux et des politiques mises en œuvre devrait se traduire par un taux de croissance plus fort au deuxième semestre. Les pays émergents devront renforcer leurs politiques en vue d'asseoir la stabilité macroéconomique et de mettre en œuvre des réformes structurelles, tandis que les perspectives de croissance des pays à faible revenu doivent être appuyées par l'amélioration des politiques économiques, le renforcement des institutions, des progrès dans la résolution des conflits régionaux et l'accroissement des ressources provenant des donateurs, y compris au moyen de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Sur les échanges commerciaux, nous avons bénéficié de la présence, parmi nous, du Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous avons convenu de la nécessité d'enregistrer de toute urgence des progrès tangibles vers la libéralisation du commerce multilatéral dans le cadre des négociations du cycle de Doha. Ces progrès seront déterminants pour parvenir à des taux de croissance élevés et faire reculer la pauvreté. Notre communiqué souligne combien il est urgent que tous nos gouvernements fassent progresser ces négociations pour réaliser des avancées à Cancun et respecter les échéances prévues pour 2005.

Nous avons discuté de nouveaux mécanismes de prévention et de résolution de crises. Il faut se féliciter des avancées obtenues en matière de codes et de normes. Nous appuyons les efforts constants du FMI pour rendre la surveillance plus complète et plus responsable. Nous nous félicitons aussi de l'insertion de clauses d'action collective (CAC) par plusieurs pays dans les contrats d'émissions obligataires souveraines, l'exemple le plus récent étant celui du Mexique. Nous attendons avec intérêt que ces clauses deviennent la norme du marché. Nous saluons les efforts déployés par le FMI pour élaborer une proposition de mécanisme de restructuration de la dette souveraine (MRDS). Nous avons convenu que le FMI fera rapport à la prochaine réunion du Comité et nous envisageons avec grand intérêt d'aborder avec le secteur privé, le projet de code de conduite.

Nous signalons la nécessité d'un nouveau partenariat entre pays développés et en développement. Nous avons demandé au FMI et à la Banque de nous soumettre un rapport sur la viabilité de la dette et la position des pays pauvres très endettés par rapport aux points d'achèvement avant l'automne. Nous

avons également étudié de nouvelles propositions, y compris le mécanisme de financement international dont les modalités de création sont sur le point d'être achevées. Le Comité s'attend à des avancées sur ces points avant sa prochaine réunion.

Vous voyez donc que sur les questions auxquelles le monde fait face aujourd'hui, nous avons une démarche concertée. Elle repose sur des valeurs partagées comme le montre la volonté de renforcer la coopération internationale sur l'économie mondiale, le commerce international, la résolution et la prévention des crises, l'Iraq et ce nouveau partenariat que nous voulons instaurer entre pays développés et en développement. Je suis satisfait des résultats de notre réunion.

M. KÖHLER : Je m'en réjouis également. Le pressentiment que j'avais au départ que l'esprit de coopération au FMI demeure intact et ferme a, en effet, été confirmé par l'issue de cette réunion. Je tiens à remercier le Président du CMFI, M. Brown, qui a conduit nos travaux avec maîtrise et brio.

Il importe avant tout que la croissance et les politiques axées sur la croissance restent au cœur de la politique économique. Et là encore, il incombe aux pays avancés de relancer leur croissance, notamment en mettant en œuvre des réformes structurelles. Comme l'a dit le Chancelier de l'Échiquier, le commerce et notre volonté absolue de voir le cycle de Doha couronné de succès constituent un autre jalon que cette réunion a posé pour l'avenir. Je m'en réjouis d'autant plus que les ministres des finances retournent dans leurs capitales pour y être les avocats de la réussite de ce cycle.

Dernier point, et non des moindres, les membres sont unanimement convenus que le FMI doit rester fermement engagé dans les pays à faible revenu et qu'il doit mettre en œuvre, en collaboration avec la Banque, les initiatives prises au cours des dernières années. Le Chancelier a fait état de nouveaux axes de réflexion qui contribueront sans doute à l'amélioration des perspectives de l'économie mondiale. Je suis plus optimiste aujourd'hui qu'il y a deux ou trois semaines, non seulement parce que nous pouvons estimer que la guerre sera courte, mais aussi par la confirmation que l'esprit de solidarité qui unit les 184 pays membres du FMI demeure fort et intact. Ceci m'inspire beaucoup de confiance et d'optimisme pour l'avenir.



M. Köhler : «Le pressentiment que j'avais au départ que l'esprit de coopération au FMI demeure intact et ferme a, en effet, été confirmé par l'issue de cette réunion.»

QUESTION : Qu'entendez-vous par «rôle normal» du FMI et de la Banque mondiale en Iraq? Que pensez-



vous de la remise de la dette iraquienne par opposition à sa restructuration?

M. KÖHLER : Le «rôle normal» du FMI et de la Banque dans les pays sortant d'un conflit à l'instar du Kosovo, de l'Afghanistan et du Timor oriental, consiste à mettre en place un groupe de travail qui élabore un programme de travail. Nous envoyons d'abord une mission exploratoire dans le pays. Cette démarche ne s'effectue que lorsque les conditions de sécurité sont réunies. Il est trop tôt pour se prononcer sur le moment où cette mission aura lieu, mais il est entendu que le FMI et la Banque doivent se tenir prêts à assumer cette tâche. À la surprise de beaucoup peut-être, il y a eu unanimité pour considérer que, quelles que soient les mesures retenues, elles devront s'appuyer sur une nouvelle résolution des Nations Unies.

Pour la remise de la dette, il serait un peu prématuré que je me prononce, mais c'est davantage aux créanciers que revient le dernier mot. Je pense qu'avant d'en parler, nous devrions connaître le montant exact de la dette et savoir si une remise permettra, dans le cadre de la reconstruction, de ramener l'Iraq sur la voie de la croissance, de créer des emplois et d'améliorer le niveau de vie des populations.

M. BROWN : Il s'agira en effet de préciser le montant de la dette, comme l'a dit M. Köhler. Nous souhaitons vivement un engagement rapide du Club de Paris — la première étape étant la collecte des données pour en cerner le montant exact. S'agissant du rôle des institutions internationales en Iraq, la discussion a fait apparaître une ferme volonté d'œuvrer de façon concertée à la recherche d'une issue favorable. Un appui unanime s'est dégagé en faveur d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur ces questions, suivie d'une intervention de la Banque et du FMI. Notre communiqué note que l'engagement de la communauté internationale, y compris les institutions de Bretton Woods, sera indispensable à une évolution économique et sociale durable, tout en reconnaissant que c'est au peuple iraquien qu'il incombe de mettre en œuvre les politiques appropriées pour construire son avenir. C'est un grand pas en avant.

QUESTION : Quelle devra être la teneur de cette résolution pour assurer votre participation à l'effort de reconstruction?

M. BROWN : Nos débats n'ont pas porté sur le contenu de la résolution. Ce rôle revient aux Nations Unies. Il a été convenu à l'unanimité qu'il faut une quatrième résolution et que le FMI et la Banque doivent jouer un rôle dans le développement de l'Iraq.

QUESTION : Vous attendez-vous à y retrouver certains points? Pour les précédentes résolutions, on a estimé qu'en cas d'occupation militaire, certaines règles de droit international doivent prévaloir, et qu'il y a lieu d'aménager certains volets de vos Statuts.

M. BROWN : Nous convenons que le dégel des actifs doit obéir à une résolution des Nations Unies. Ainsi, le

gouvernement britannique détient des actifs gelés du régime précédent, dont nous souhaitons le déblocage, mais sur résolution des Nations Unies. Il y a aussi la question des sanctions contre l'Iraq, qui doit être régie par une résolution des Nations Unies. Bien des questions, y compris le rôle que pourraient jouer les institutions financières internationales, pourraient donc faire l'objet de cette résolution. Mais je le répète, le but de notre réunion n'était ni d'élaborer une résolution ni de discuter de son éventuel contenu.

QUESTION : L'Iraq a urgemment besoin d'une monnaie et d'un système de paiements pour faire tourner son économie. Êtes-vous convaincus que des mesures sont prises à cet effet avant même l'intervention des institutions de Bretton Woods?

M. KÖHLER : Je pense que le FMI pourra apporter sa contribution au renforcement d'une monnaie viable. Évidemment, les États-Unis ont déjà engagé une réflexion préliminaire. Après cette réunion, nous pouvons nous retrouver rapidement, confronter nos opinions et arrêter les modalités de la poursuite de notre action.

QUESTION : Êtes-vous satisfaits de l'issue du débat sur le mécanisme de restructuration de la dette souveraine?

M. BROWN : Des progrès impressionnants ont été accomplis sur les clauses d'action collective (CAC), à telle enseigne que des pays qui ne le faisaient pas souhaitent désormais y avoir recours. De même, les propositions avancées pour la formulation d'un nouveau code éthique sur la restructuration seront examinées très bientôt en concertation avec le secteur privé. C'est sur cette base que le Comité a déclaré que s'il n'est pas possible de créer ce mécanisme, il convient que la réflexion se poursuive sur les questions évoquées au stade de sa conception.

QUESTION : Quelles mesures le FMI peut-il prendre pour encourager l'élimination des subventions agricoles?

M. KÖHLER : Nous préparons l'analyse et les données sur lesquelles nous nous fonderons pour en appeler à l'ouverture accrue des marchés et nous approfondirons les recherches sur le commerce. Nous poursuivons également un objectif politique, à savoir que le cycle de Doha doit non seulement atteindre l'objectif convenu d'un commun accord, mais aussi que cela doit se faire dans les délais impartis.

M. BROWN : Dans le cadre des négociations de l'OMC, nous devons progresser rapidement sur quatre fronts : agriculture, produits pharmaceutiques, services et aide au développement. Les négociations sur ces dossiers ne se déroulent pas selon le calendrier prévu. Il faut donc que les choses avancent, de toute urgence, notamment en ce qui concerne l'agriculture, d'ici les réunions de Cancun en septembre. Pour des raisons économiques immédiates et à plus long terme, nous attachons une grande importance à ces négociations.

Je suis convaincu que si nous bénéficions à ce propos, de la même coopération qu'aujourd'hui — sur la prévention et la résolution des crises, l'Iraq, la vision commune de l'avenir de l'économie mondiale, l'allègement de la dette et le développement international — alors nous réaliserons les mêmes avancées.

QUESTION : Envisagez-vous d'augmenter le nombre d'administrateurs afin que les pays en développement soient représentés de manière plus juste et plus équitable au Conseil d'administration?

M. BROWN : J'aimerais vous référer à la réunion du Comité du développement où ces questions sont aussi examinées en détail. Notre communiqué fait précisément état des mesures prises pour renforcer la capacité des groupes africains ainsi que des ressources mises à leur disposition. Il mentionne aussi les rapports qui doivent être soumis à l'Assemblée annuelle. Ces ques-

tions sont à l'étude. Tous les pays doivent avoir une voix et une représentation adéquates au sein de l'institution.

À cet égard, j'aimerais attirer votre attention sur les débats très riches que nous avons eus sur la nécessité de réaliser des progrès sur l'allègement de la dette et sur la réalisation des objectifs de développement du Millénaire pour 2015. Des ressources complémentaires seront nécessaires et nous allons étudier de nouvelles initiatives, y compris le mécanisme de financement international proposé par le Royaume-Uni. Nous reconnaissons que pour s'acquitter de la mission qu'implique le nouveau partenariat entre pays développés et en développement, il faudra non seulement que ces derniers changent leurs méthodes de gestion, mais aussi que nous acceptions de mobiliser plus de ressources. Pour moi, c'est une responsabilité que nous devons analyser davantage et assumer en attendant notre prochaine Assemblée. ■

Publications récentes

IMF Working Papers (Documents de travail, 15 dollars)

- 03/35: "A Currency Union for the Caribbean," DeLisle Worrell
- 03/36: "Fiscal Adjustment in Transition Countries: Evidence from the 1990s," Catriona M. Purfield
- 03/37: "The Long-Run Effects of Trade on Income and Income Growth," Allan D. Brunner
- 03/38: "Do IMF-Supported Programs Help Make Fiscal Adjustment More Durable?" Ales Bulir and Soojin Moon
- 03/39: "Monetary Policy Rules for Financially Vulnerable Economies," Eduardo Moron and Diego Winkelried
- 03/40: "Foreign Aid and Consumption Smoothing: Evidence from Global Food Aid," Sanjeev Gupta, Benedict J. Clements, and Erwin R. Tiongson
- 03/41: "Exchange Rates in the Periphery and International Adjustment Under the Gold Standard," Luis A. Catão and Solomos Solomou
- 03/42: "Taxation and Pricing of Petroleum Products in Developing Countries: A Framework for Analysis with Application to Nigeria," Shahabuddin M. Hossain

Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

- (Si le nom du pays n'est suivi d'aucune mention, il s'agit du compte rendu des consultations de l'article IV.)
- 03/71: Republic of Mozambique: Report on Observance of Standards and Codes
- 03/72: Peru

- 03/73: Peru: Statistical Appendix
- 03/74: Ecuador: Report on Observance of Standards and Codes
- 03/75: Israel
- 03/76: Israel: Report on the Observance of Standards and Codes
- 03/77: Norway
- 03/78: Republic of Kazakhstan: Report on the Observance of Standards and Codes
- 03/79: Republic of Korea
- 03/80: Republic of Korea: Selected Issues
- 03/81: Republic of Korea: Financial System Stability Assessment
- 03/82: Costa Rica
- 03/83: Uganda
- 03/84: Uganda: Statistical Appendix
- 03/85: Uganda: Report on the Observance of Standards and Codes
- 03/86: Azerbaijan Republic: Report on the Observance of Standards and Codes
- 03/87: Eastern Caribbean Currency Union: Discussions with Regional Institutions
- 03/88: Eastern Caribbean Currency Union: Selected Issues
- 03/89: Benin: Enhanced HIPC Initiative
- 03/90: Ecuador
- 03/91: Ecuador: Selected Issues and Statistical Appendix
- 03/92: Morocco: Report on the Observance of Standards and Codes

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2003, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Communiqué du Comité du développement . . .

Les ministres veulent poursuivre l'effort général et concerté de lutte contre la pauvreté

Voici des extraits du communiqué du Comité du développement publié le 13 avril à Washington.

Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies, des partenariats et des programmes d'action convenus à Monterrey et à Johannesburg dans le but d'atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire et pour déterminer comment renforcer la voix et la participation des pays en développement et en transition au sein de nos institutions.

Depuis notre dernière réunion, l'environnement mondial est devenu plus incertain. Le ralentissement



Joseph Deiss, Chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères (à gauche) avec Bohum Bouabre, Ministre de l'économie et des finances de la Côte d'Ivoire.

de la croissance économique, la guerre en Iraq et l'absence de progrès notables dans l'exécution de l'ordre du jour du développement de Doha aggravent le défi que pose l'exécution du programme de développement mondial. Nous réaffirmons notre détermination à appuyer l'effort mondial nécessaire pour réduire la pauvreté dans les pays en développement et les pays en transition et pour atteindre les ODM.

Dans le but d'accélérer les progrès accomplis en direction de ces objectifs et les résultats connexes, nous insistons sur la nécessité pour les pays développés et pour les pays en développement de travailler en partenariat pour appliquer des politiques propices à une croissance économique plus solide tout en prenant des mesures pour donner aux groupes pauvres de la population davantage de moyens de participer à cette croissance et d'obtenir accès aux services sociaux essentiels. Les pays en développement doivent, en ce qui les concerne, déployer des efforts accrus, en particulier dans trois domaines étroitement liés : il leur faut en effet améliorer le cadre des investissements et des activités du secteur privé, notamment en assurant

la stabilité macroéconomique et en fournissant des infrastructures d'appui; renforcer la gouvernance, notamment en ce qui concerne la gestion des finances publiques, ainsi que les capacités dans le secteur privé et dans le secteur public; et valoriser le capital humain grâce à l'élargissement de la couverture et à l'accroissement de l'efficacité des services sociaux fournis aux groupes de populations défavorisés. L'intensification de ces efforts de réforme par les pays en développement devrait permettre de jeter les bases d'un raffermissement de la croissance et d'une augmentation des financements privés. Comme convenu à Monterrey, les pays développés devront, quant à eux, accroître leur appui à ces efforts, notamment en ouvrant davantage leurs marchés aux exportations des pays en développement, en consentant des allègements de dette, et en accroissant le volume, la prévisibilité et l'efficacité de leur aide. Des propositions formulées à cette fin, couvrant aussi les mécanismes pertinents, sont à l'étude et nous attendons avec intérêt les progrès qui seront accomplis dans les mois à venir. Nous nous félicitons de l'entrée en vigueur, le 8 avril, de la Treizième reconstitution des ressources de l'IDA. Nous réaffirmons par ailleurs notre détermination à accroître l'aide aux pays d'Afrique subsaharienne ainsi qu'à ceux d'autres régions qui éprouvent des difficultés à atteindre les ODM.

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'aide, notamment sa fourniture et sa gestion, nous demandons que les plans d'action et les accords mentionnés dans la Déclaration de Rome sur l'harmonisation soient appliqués au plus vite. Nous tenons à souligner à quel point il est essentiel que les efforts accrus qui seront déployés s'inscrivent dans le cadre de stratégies ayant l'adhésion des pays — telles qu'elles ressortent des DSRP dans le cas des pays à faible revenu — liées aux processus budgétaires nationaux et fournissant le contexte national dans lequel les bailleurs de fonds et les organismes internationaux peuvent aligner leur appui.

Nous nous félicitons des progrès accomplis en vue de l'élaboration d'un cadre de suivi mondial qui permettra au Comité d'évaluer régulièrement les progrès et de rendre les pays en développement et les pays développés, ainsi que leurs partenaires institutionnels, plus comptables des politiques et programmes d'action requis pour atteindre les ODM et les résultats connexes. Nous prions instamment la Banque et le FMI de continuer à travailler en étroite collaboration avec les institutions partenaires — ONU, banques régionales de développement, CAD/OCDE et OMC — en répartissant les responsabilités des travaux de suivi en fonction des mandats institutionnels. Nous

demandons aux organismes multilatéraux et aux bailleurs de fonds bilatéraux de prendre les mesures nécessaires pour perfectionner et harmoniser leurs instruments d'analyse et d'évaluation. À cet égard, nous exhortons la Banque de continuer, par un processus participatif, à améliorer la méthodologie des évaluations de la politique et des institutions nationales (EPIN) et à accroître la transparence avec laquelle elle est appliquée. Nous insistons sur le caractère impératif des travaux sur le renforcement des capacités statistiques, notamment dans les pays qui courent le plus de risques de ne pas pouvoir atteindre les ODM. Nous attendons avec intérêt le prochain rapport sur le suivi à l'échelle internationale.

Il sera aussi nécessaire de déployer des efforts supplémentaires pour atteindre l'ODM consistant à éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2015. Nous souhaitons être informés des progrès réalisés avant notre prochaine réunion. Nous avons examiné les résultats obtenus dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et soulignons l'importance que revêtent les progrès en ces domaines pour la réalisation d'autres objectifs de développement. Nous accueillons avec satisfaction la stratégie récemment formulée par la Banque pour renforcer l'appui au secteur de l'eau et attendons avec intérêt sa mise en œuvre. Nous avons pris note du rapport récemment publié par le Panel sur le financement des infrastructures de l'eau et demandons à la Banque de déterminer, avant notre prochaine réunion, comment appliquer les recommandations pertinentes du rapport du Panel. Nous avons également examiné les progrès accomplis dans les domaines de la santé et de la lutte contre le VIH/SIDA et nous encourageons la Banque à collaborer encore plus étroitement avec d'autres partenaires et d'intensifier ses efforts au niveau des pays. S'il est vrai que chaque secteur de services devra trouver la manière qui lui convient d'accélérer le rythme des progrès, nous tenons à souligner l'importance de replacer les efforts déployés pour atteindre les ODM dans le contexte de stratégies ayant l'adhésion des pays, telles qu'elles sont énoncées dans les DSRP des pays à faible revenu, par exemple. Nous insistons sur le fait que les politiques rationnelles et les efforts mis en œuvre par les pays en développement doivent être appuyés par des financements suffisants et appropriés et demandons à la Banque de nous faire rapport sur les progrès accomplis en ce domaine à notre prochaine réunion.

Nous insistons sur l'importance cruciale de la contribution des investissements dans l'infrastructure à la croissance économique, et sur les liens qui existent entre ces investissements, la fourniture des services sociaux et la réalisation des ODM. Nous constatons avec satisfaction que la Banque a réaffirmé sa volonté d'accroître son appui à ce type d'investissement et demandons à l'institution de nous faire rapport sur

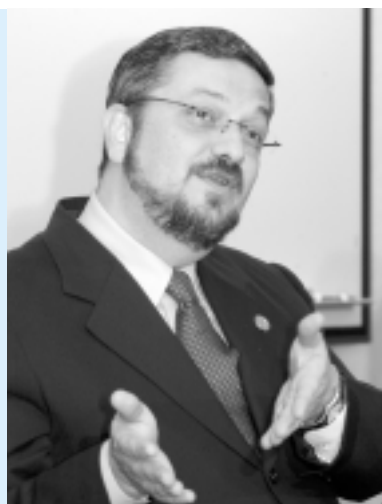
les efforts qu'elle aura déployés à ce titre lors de notre prochaine réunion.

Les échanges continuent de revêtir une importance capitale pour la croissance et la lutte contre la pauvreté. Alors que l'incertitude règne dans le monde, il est plus important que jamais de prouver que la coopération multilatérale peut nous permettre d'atteindre les ambitieux objectifs inscrits à l'ordre du jour du développement de Doha. Nous exhortons les pays à conclure rapidement un accord sur les questions pour lesquelles le calendrier établi à Doha n'a pas été respecté. Il est essentiel que les pays développés fassent plus pour libéraliser leurs marchés et éliminer les subventions sources de distorsions dans les échanges, notamment dans les domaines de l'agriculture, des textiles et des vêtements qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement. Nous insistons dans le même temps sur l'importance des efforts de libéralisation et de facilitation du commerce que doivent mener les pays en développement. Il faut que ces efforts soient intégrés dans une stratégie de développement globale, en même temps que les politiques, les infrastructures et les capacités institutionnelles nécessaires pour accroître l'aptitude de ces pays à participer au commerce international. Nous prions instamment la Banque et le FMI de continuer à intensifier leurs efforts à l'appui du commerce. Nous insistons vigoureusement pour que les futures stratégies d'aide aux pays prévoient des activités de renforcement des capacités et des opérations de financement de nature à promouvoir les échanges dans le cas des pays membres pour lesquels un tel appui au commerce est manifestement une priorité nationale.

Renforcer la voix et la participation effective des pays en développement et en transition dans les travaux et dans les instances décisionnelles des institutions de Bretton Woods peut largement contribuer à renforcer le dialogue international et l'efficacité de ces institutions. Nous notons que le Conseil d'administration du FMI doit préparer en vue de la prochaine réunion du CMFI un rapport d'étape sur l'adéquation des ressources, la répartition des quotes-parts et le renforcement de la gouvernance de cette institution. Nous demandons aux administrateurs de la Banque et du FMI d'examiner et d'explicitier les options susceptibles de bénéficier d'un large appui, en



Trevor Manuel, Président du Comité du développement (à droite), et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale.



Antonio Palocci,
Ministre des finances
du Brésil.

prenant en compte leurs implications pour les deux institutions et pour leurs actionnaires.

Nous nous félicitons des progrès de l'initiative PPTE et réaffirmons notre volonté de la poursuivre et de la financer dans son intégralité. Nous rappelons que, pour parvenir à une situation d'endettement tolérable à long terme, des mesures devront être prises par les PPTE ainsi que par les partenaires de développement pour compléter les allègements de dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée. Nous rappelons égale-

ment que, en application des directives actuelles, un allègement supplémentaire peut être accordé au point d'achèvement, au cas par cas. Nous constatons avec satisfaction les engagements pris par la communauté des bailleurs de fonds en vue de couvrir le déficit en ressources du fonds fiduciaire PPTE et exhortons les bailleurs de fonds à concrétiser leurs engagements en versant leur contribution au cours des prochains mois. Nous accueillons favorablement le récent examen consacré par la Banque et le FMI aux problèmes difficiles posés par la participation des créanciers, et notamment par l'allègement de la dette d'un PPTE envers un autre PPTE et par le contentieux des créanciers, et nous nous félicitons de la décision prise par la Banque d'examiner les possibilités de fournir un appui dans les situations d'endettement de PPTE envers d'autres PPTE. Nous demandons de nouveau à tous les créanciers bilaté-

En anglais sur le site www.imf.org

Communiqués de presse

- 03/38 : Le FMI achève la première revue de l'accord de confirmation avec l'Argentine et approuve un décaissement de 307 millions de dollars, 19 mars
- 03/39 : Le FMI approuve un accord de confirmation d'un montant de 205 millions de dollars avec l'Équateur, 21 mars
- 03/40 : Le FMI achève la première revue d'un accord FRPC avec la République démocratique du Congo et approuve un décaissement de 36 millions de dollars, 24 mars
- 03/41 : Le FMI achève la quatrième revue du programme FRPC du Bénin, 24 mars
- 03/42 : Le FMI et la Banque mondiale appuient un allègement de dette en faveur du Bénin pour un montant de 460 millions de dollars, 25 mars
- 03/43 : Le FMI achève la huitième revue du programme de l'Indonésie et approuve un décaissement de 469 millions de dollars, 28 mars
- 03/44 : Le FMI achève la deuxième revue d'un accord de confirmation avec le Pérou et approuve un décaissement de 38 millions de dollars, 31 mars
- 03/45 : Appel à commentaires sur la dernière version du projet de *Compilation Guide on Financial Soundness Indicators* (Guide de compilation des indicateurs de solidité financière), 1^{er} avril
- 03/46 : Le FMI approuve un accord de confirmation d'un an avec la Bolivie pour un montant de 118 millions de dollars, 2 avril
- 03/47 : Le FMI achève la troisième revue d'un accord FRPC avec l'Arménie et demande la dérogation à un critère de réalisation, 2 avril
- 03/48 : Le Kazakhstan souscrit à la norme spéciale de diffusion des données du FMI, 4 avril
- 03/49 : Déclaration du Directeur général du FMI sur la Turquie, 6 avril
- 03/50 : Communiqué du CMFI, 12 avril
- 03/51 : Le FMI approuve le décaissement d'un crédit de 137 millions de dollars au titre d'un accord élargi avec la Serbie et le Monténégro, 16 avril

Notes d'information au public

- 03/35 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec l'Ouganda, 20 mars
- 03/36 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Liban, 20 mars
- 03/37 : Le FMI achève l'examen de la politique d'accès en cas de crise du compte de capital et la revue de la politique d'accès dans les tranches de crédit et au titre du mécanisme élargi de crédit, 21 mars
- 03/38 : Le FMI achève les consultations de 2003 au titre de l'article IV avec le Brésil, 24 mars
- 03/39 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Paraguay, 27 mars
- 03/40 : Le FMI achève l'examen de la situation de l'Eastern Caribbean Currency Union, 28 mars
- 03/41 : Le FMI achève les consultations au titre de l'article IV avec le Bhoutan, 31 mars
- 03/42 : Examen des questions de politique économique soulevées dans le cadre de la restructuration d'une dette souveraine par le Conseil d'administration du FMI, 2 avril
- 03/43 : Revue des normes internationales, du renforcement de la surveillance, des institutions internes et des marchés internationaux par le Conseil d'administration du FMI, 3 avril
- 03/44 : Examen de la question liée à la participation des créanciers à l'initiative PPTE renforcée, par le Conseil d'administration du FMI, 3 avril
- 03/45 : Poursuite de l'examen des caractéristiques du mécanisme de restructuration des dettes souveraines, par le Conseil d'administration du FMI, 3 avril
- 03/46 : Bilan de l'expérience accumulée dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier et conclusions pour l'avenir, 4 avril
- 03/47 : Le FMI achève les consultations de 2003 au titre de l'article IV avec l'Équateur, 7 avril

raux officiels et commerciaux qui ne l'ont pas encore fait de participer à l'initiative PPTE.

Nous notons que la situation en Iraq pose actuellement de graves problèmes et qu'il importe au plus haut point de rétablir la sécurité, d'alléger les souffrances de la population et de promouvoir la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans ce pays. Nous sommes favorables à une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous notons par ailleurs que la participation de la communauté internationale, y compris les institutions de Bretton Woods, sera essentielle à un développement économique, social et politique durable en Iraq, tout en reconnaissant que c'est au peuple iraquien qu'il incombe de mettre en œuvre les politiques requises et de construire l'avenir. La Banque mondiale et le FMI se tiennent prêts à jouer leur rôle habituel aux fins de la reprise du développement de l'Iraq le moment

venu. Les deux institutions suivront également avec attention l'impact du conflit sur tous leurs pays membres et seront prêtes à fournir une aide et un appui à ceux qui pourraient en subir le contre-coup. Il est important de s'attaquer au problème de la dette et nous appelons de nos vœux une participation rapide du Club de Paris.

La prochaine réunion du Comité du développement aura lieu à Dubaï (Émirats arabes unis) le 22 septembre 2003. ■



Agnes van Ardenne (à gauche), Ministre néerlandaise de la coopération au développement, et Heidemarie Wiecezorek-Zeul, Ministre allemande chargée de la coopération économique et du développement.

03/48 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Portugal, 9 avril

03/49 : Le FMI achève la discussion sur l'extension de l'utilisation de ses ressources, 9 avril

03/50 : Renforcement de l'efficacité de la surveillance : solutions opérationnelles, perspectives et étapes à venir, 10 avril

03/51 : Revue de la collaboration FMI-Banque mondiale sur les questions de dépenses publiques par le Conseil d'administration du FMI, 11 avril

Discours

«La mondialisation, les économies en transition et le FMI», par Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, Séminaire des parlementaires des économies en transition, Vienne, 14 mars

«Le FMI et l'impératif de transparence — Vers les réformes de la deuxième génération», par Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, Comité monétaire et financier des pays nordiques et baltes, Tallinn, 17 mars

«La nécessité d'améliorer la résolution des crises financières : vers une solution consensuelle?», par Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, Harvard University Business School's Finance Club, Boston, 27 mars

Transcriptions

Points de presse de Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, 20 mars et 3 avril

Conférence de presse sur le *Global Financial Stability Report*, Francfort, Allemagne, 27 mars

Téléconférence de presse sur les chapitres analytiques de l'édition des *Perspectives de l'économie mondiale* parue en avril 2003, Kenneth Rogoff, David Robinson et Jonathan Ostry, Département des études, 3 avril

Conférence de presse sur les *Perspectives de l'économie mondiale*, 9 avril

Conférence de presse avec le Directeur général du FMI, Horst Köhler, et la Première Directrice générale adjointe du FMI, Anne Krueger, 10 avril

Conférence de presse du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre sur les questions monétaires internationales et le développement, 11 avril

Conférence de presse tenue à l'issue de la réunion du Comité monétaire et financier international, 12 avril

Déclarations au CMFI

Ian Campbell, Australie, 12 avril

John W. Snow, États-Unis, 12 avril

John Manley, Canada, 12 avril

Rubens Ricupero, CNUCED, 12 avril

Pedro Solbes, Commission européenne, 12 avril

Donald J. Johnston, Organisation de coopération et de développement économiques, 12 avril

Juan Somavia, Bureau international du travail, 12 avril

Caio Koch-Weser, Forum de stabilité financière, 12 avril

Li Ruogu, Banque populaire de Chine, 12 avril

Antonio Palocci Filho, Brésil, 12 avril

Geir H. Haarde, Islande, 12 avril

Gordon Brown, Royaume-Uni, 13 avril

Nout Wellink, Pays-Bas, 13 avril

Kaspar Villiger, Suisse, 14 avril

Guy Quaden, Belgique, 14 avril

Masajuro Shiokawa, Japon, 14 avril

Hans Eichel, République fédérale d'Allemagne, 14 avril

Dato' Jamaludin Mohd Jarjis, Malaisie, 14 avril

James D. Wolfensohn, Banque mondiale, 14 avril

Francis Mer, France, 15 avril

Aleksei L. Kudrin, Fédération de Russie, 16 avril

Communiqués

Communiqué du Groupe des Vingt-Quatre, 11 avril

Communiqué du Comité du développement, 13 avril

Déclaration du Groupe des Sept . . .

Une reprise forte et durable est indispensable

Voici des extraits de la déclaration publiée par le Groupe des Sept le 12 avril à Washington.

Notre rencontre d'aujourd'hui se déroule à un moment où l'économie mondiale fait face à de nombreux défis. Dans cette optique, nous confirmons notre attachement envers la coopération multilatérale.

La plupart de nos économies ont enregistré une croissance modeste, et ce, même si les incertitudes sont moins nombreuses. Il est essentiel que nos pays et le monde entier connaissent une reprise forte et durable. À cette fin, nous nous engageons individuellement à appliquer de saines politiques macroéconomiques qui appuieront la croissance soutenue. Dans un environnement où l'inflation est faible et où les taux d'intérêt sont bas, il est possible d'accélérer la croissance grâce à des réformes structurelles qui améliorent la productivité et de redonner confiance aux investisseurs en continuant d'améliorer les pratiques de gouvernance des entreprises, la discipline sur les marchés et la transparence. Nous continuerons de surveiller de près les marchés de change et de

miques et les ambitieuses réformes structurelles que les autorités du Brésil sont en voie d'instaurer.

Nous réaffirmons notre engagement à lutter contre le financement des activités terroristes et à continuer sur notre lancée. Nous collaborerons avec le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), les Nations Unies et les institutions financières internationales pour mettre en œuvre le plan de travail que nous avons adopté en février. Nous félicitons le FMI et la Banque mondiale pour leur plan d'action, et nous sommes encouragés par le progrès du programme pilote dont ils ont convenu avec le GAFI. Nous les incitons à mener à bien cette importante initiative. Nous attendons avec impatience les nouvelles recommandations du GAFI en juin qui établiront une norme améliorée de lutte contre le crime financier.

Nous confirmons l'engagement que nous avons pris en février de traiter du défi que présente la pauvreté dans le monde, de même que l'appui que nous avons accordé aux objectifs de développement pour le Millénaire et au Consensus de Monterrey. Pour ce faire, les pays industrialisés et ceux en développement devront débloquent davantage de ressources financières. Nous continuerons de mettre l'accent sur les objectifs et leur financement, notamment les mécanismes, afin de réaliser quelques progrès d'ici le sommet d'Évian. L'aide donne des résultats optimaux lorsqu'elle est consentie à des pays ayant adopté de saines politiques, ayant instauré une bonne gouvernance et ayant créé un environnement propice à la croissance dirigée par le secteur privé. Nous confirmons notre appui des principes du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Nous mettrons sur pied une approche pour traiter, sous l'égide du Club de Paris, des pays qui ne bénéficient pas de l'aide de l'Association internationale de développement, approche que nous examinerons lors de notre assemblée de mai. Nous encourageons également les pays en développement, de concert avec la Banque mondiale, à intégrer des objectifs commerciaux à titre d'éléments clés de leur cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et des programmes de prêts de la stratégie d'aide par pays.

Nous convenons de la nécessité de mobiliser un effort multilatéral pour venir en aide à l'Iraq. Nous souscrivons à une prochaine résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le FMI et la Banque mondiale devraient continuer à jouer leur rôle habituel dans la reconstruction et le développement de l'Iraq et reconnaître qu'au bout du compte, c'est au peuple iraquien qu'il incombe d'instaurer les bonnes politiques et de bâtir son propre avenir. Il importe de s'occuper de la dette, et nous nous attendons à une intervention précoce du Club de Paris à ce chapitre. ■



Trois participants à la réunion du G-7 (de gauche à droite) : Giulio Tremonti, Ministre de l'économie et des finances (Italie), Francis Mer, Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie (France), et Masajuro Shiokawa, Ministre des finances (Japon).

coopérer comme il se doit. Nous faisons ressortir l'importance que la réussite au chapitre de la libéralisation du commerce revêt pour la croissance mondiale et la réduction de la pauvreté, ce qui permettra de mettre en œuvre en temps opportun le programme de développement adopté à Doha.

Nous encourageons toutes les économies de marché naissantes à appliquer de saines politiques et à assainir leur climat d'investissement, de façon à attirer des courants financiers, surtout les investissements directs étrangers, qui réduiront la vulnérabilité externe et appuieront une croissance soutenue. Nous accueillons favorablement les solides politiques macroécono-

Progrès dans la mise en œuvre du plan d'action du Groupe des Sept

Voici des extraits du rapport du Groupe des Sept sur l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action visant à renforcer la prévention et la résolution des crises.

En avril 2002, nous avons adopté un plan d'action intégré pour renforcer les mesures de prévention et de résolution des crises dans le but de promouvoir les conditions de croissance soutenue de l'investissement privé dans les marchés émergents. Les progrès réalisés à l'égard de chacun des éléments du plan d'action sont décrits ci-dessous.

Surveillance et prévention des crises. L'amélioration de l'information est essentielle pour effectuer des analyses économiques de qualité et établir une meilleure tarification du risque, ce qui contribue à stabiliser davantage les flux de capitaux. À cet égard, le FMI a réussi à renforcer sa capacité de surveillance, notamment en effectuant des analyses plus poussées de la dette et en portant plus d'attention aux bilans nationaux. Le FMI et son bureau indépendant d'évaluation ont cerné les secteurs devant faire l'objet d'améliorations sensibles en vue de rendre la surveillance plus complète, indépendante et responsable. Nous pressons le FMI d'intensifier ses efforts dans ces domaines et dans d'autres domaines critiques, y compris le désalignement des devises, et de faire part des progrès réalisés au cours de l'Assemblée annuelle de 2003. Pour compléter ces mesures, nous appuyons la reprise de la publication de rapports d'évaluation au titre de l'article IV, de notes d'information au public sur les discussions pertinentes du Conseil, de documents sur les programmes ainsi que de rapports sur l'observation des normes et codes, en particulier dans le cas des pays exécutant des programmes du FMI, tout en tenant compte de son incidence sur les règles de suppression et de correction. Les documents des programmes visant des cas d'accès exceptionnel devraient toujours être publiés.

Limites d'accès. Conformément au besoin de renforcer la discipline en matière d'aide publique en temps de crise, nous appuyons la décision du Conseil du FMI de limiter l'accès normal à 100 % de la quote-part au cours d'une année donnée et à un total cumulatif de 300 %. Les prêts de guichets uniques ou combinés en sus de ces limites ne seraient consentis qu'à titre exceptionnel. Cette dernière année, le FMI a établi des critères et des procédures de communication des décisions lorsqu'un accès exceptionnel est envisagé. Ces procédures plus rigoureuses, qui comprennent une intervention rapide du Conseil et la présentation d'un rapport distinct évaluant le bien-fondé du prêt exceptionnel, seront appliquées à tous les cas de prêt exceptionnel, même si le pays membre n'est pas aux prises avec une crise du compte de capital. Nous voyons d'un bon œil la récente présomption de recours à la facilité de réserve supplémentaire uniquement pour corriger des tensions d'ampleur significative que la balance des paiements exerce sur le compte de capital. Nous applaudissons également les progrès que le FMI a réalisés pour ce qui est de préciser la politique sur les prêts aux membres qui ont des arriérés envers leurs créanciers privés.

Code de déontologie. Devant l'intérêt croissant relatif au «code de déontologie» volontaire et compte tenu de l'importance capitale des bonnes relations avec les investisseurs pour la restructuration ordonnée et rapide des dettes, nous avons demandé à nos représentants de préparer un rapport sur ces questions, en collaboration avec les émetteurs et le secteur privé, en prévision de notre assemblée de l'automne. Nous constatons que le FMI a déjà amorcé son examen du concept et nous attendons avec impatience le prochain rapport d'étape.

Clauses d'action collective. Nous continuons de promouvoir l'adoption anticipée et généralisée des clauses d'action collective. À ce jour, des experts des secteurs privé et public ont réalisé des progrès en vue de l'élaboration de clauses modèles devant être utilisées dans les contrats obligataires. Nous nous attendons à ce que les pays du G-7 continuent de montrer la voie dans leurs propres obligations régies par les lois d'une administration étrangère. Conformément à la politique de l'Union européenne qui consiste à ajouter ces clauses aux nouvelles émissions d'obligations, quelques membres de l'Union émettront cette année des obligations renfermant de



telles clauses. Nous félicitons le Mexique pour avoir inséré des clauses d'action collective dans les obligations qu'il a réussi à émettre selon la législation de l'État de New York.

Mécanisme de restructuration de la dette des États souverains. L'analyse et les consultations poussées que le FMI a menées lors de l'élaboration d'une proposition concrète relative aux mécanismes de restructuration de la dette souveraine ont permis de mieux comprendre les questions à aborder afin d'assurer un règlement plus ordonné des crises de la dette souveraine. Compte tenu de l'expérience acquise grâce à la mise en œuvre des clauses d'action collective et de l'intérêt à l'égard d'un code de déontologie et devant l'impossibilité de donner suite maintenant au projet de mécanisme de restructuration, nous proposons que les travaux se poursuivent sur les questions soulevées lors des discussions sur ces mécanismes, notamment l'agrégation, la portée de la dette et l'équité entre les créanciers, et sur le dénouement en bon ordre des crises financières.

John Snow, Secrétaire au Trésor des États-Unis (au premier plan), fait valoir son point de vue, devant Horst Köhler, Gordon Brown, Nikolaos Christodoulakis (Ministre de l'économie et des finances de Grèce, dont le pays préside l'Union européenne), et Hans Eichel, Ministre allemand des finances.

Communiqué du Groupe des Vingt-Quatre . . .

Des incertitudes planent sur le monde, et il y a une demande potentielle de financements spéciaux

Voici de larges extraits du communiqué du G-24 publié le 11 avril à Washington.

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur 69^e réunion à Washington le 11 avril 2003, sous la présidence de Fouad Siniora, Ministre des finances du Liban,

assisté de Conrad Enill, Ministre des finances de Trinité-et-Tobago, Premier Vice-Président, et de Damian Ondo Mañe, Administrateur du FMI représentant le Gabon, Second Vice-Président. La réunion des ministres a été précédée le 10 avril de la quatre-vingt et unième réunion des

suppléants du G-24, présidée par Alain Bifani, Directeur général du Ministère des finances du Liban.

Perspectives de l'économie mondiale

Les ministres constatent que, depuis leur dernière réunion de septembre 2002, la reprise économique mondiale est devenue beaucoup plus faible que prévu et que les perspectives demeurent très incertaines. Cette incertitude tient en grande partie à l'élargissement des déséquilibres mondiaux, au ralentissement de la croissance dans les grandes économies avancées, à l'absence de progrès dans la recherche de solutions aux problèmes structurels des grandes économies, et aux effets de l'éclatement de la bulle des prix des actifs. Cette situation a été aggravée par la guerre en Iraq, qui non seulement entraînera de graves conséquences pour ce pays et pour ses voisins, mais aura aussi probablement des répercussions défavorables sur les pays situés hors de la région. Les ministres exhortent la communauté internationale à la vigilance et lui demandent instamment de se tenir prête à fournir des financements aux pays qui risquent de voir une lourde charge peser sur leur balance des paiements et l'engagent à atténuer les risques liés aux chocs sur les prix des produits de base et à la baisse des recettes du tourisme et des transferts privés. Ils notent que les petits États sont souvent très éprouvés par ces courants d'évolution adverses.

Les ministres notent que cette incertitude accrue soulève des interrogations plus fondamentales en ce qui concerne la démarche multilatérale, coopérative

et institutionnelle de prise de décisions, notamment de celles qui touchent à la gouvernance économique et financière. Les ministres souhaitent que cette démarche soit réaffirmée par un engagement clair de tous les pays et groupes de pays réunis à Washington cette semaine en faveur des objectifs économiques, financiers et de développement, et des actions requises pour y parvenir.

Les ministres jugent préoccupante l'atonie persistante de la demande intérieure dans les grands pays industrialisés, dont témoignent la stagnation de la production industrielle, le ralentissement de la croissance des échanges mondiaux, le manque de dynamisme des marchés du travail et la faible reprise des investissements fixes mondiaux. Ils notent que le recul persistant des marchés boursiers mondiaux et la fragilité de la confiance des investisseurs sur les marchés de capitaux internationaux ont fait des marchés émergents des exportateurs nets de capitaux et intensifié les risques d'une pénurie de crédit. Les ministres soulignent, à cet égard, que l'un des traits frappants de la situation économique mondiale actuelle est le fait que les États-Unis sont devenus le plus gros débiteur et importateur de capitaux.

Les ministres partagent la crainte du Directeur général du FMI que, sur la base des politiques actuelles, le déficit budgétaire des États-Unis ne s'accroisse fortement dans les années à venir. Le creusement probable du déficit des transactions courantes pourrait bien avoir pour effet de détourner davantage les ressources des pays en développement. Une forte baisse du dollar pourrait entraîner une hausse marquée des taux d'intérêt, entravant ainsi la reprise de l'économie américaine, avec de graves conséquences pour les pays en développement. Les ministres estiment qu'un rééquilibrage budgétaire à moyen terme aux États-Unis, une expansion de la demande dans la zone euro ainsi qu'une accélération des réformes structurelles, aussi bien en Europe qu'au Japon, s'imposent.

Les ministres constatent que les pays en développement ont fait de gros progrès dans la réforme de leur économie et l'adoption de politiques saines axées sur la croissance. Cependant, les incertitudes mondiales actuelles et l'instabilité des taux de change qui en résulte, l'extrême volatilité des flux de capitaux privés, la lenteur de la résolution des conflits dans plusieurs pays, la baisse persistante des prix des produits de base et les effets dévastateurs de la sécheresse et des maladies dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne sont autant de sujets de préoccupation.

Les ministres se déclarent très préoccupés par la gravité de la situation créée en Iraq du fait de la guerre, ainsi que par les besoins humanitaires de la



À la tribune de la conférence de presse du G-24 (de gauche à droite) : Conrad Enill (Premier Vice-Président), Fouad Siniora (Président), Ariel Buira (Directeur du Secrétariat du G-24) et Alain Bifani, (Président des suppléants du G-24).

population civile qui en découlent et par la destruction de l'infrastructure matérielle et sociale du pays. Ils appellent l'ONU à remédier à cette situation conformément à sa charte, notamment à subvenir aux besoins humanitaires potentiellement considérables de la population iraquienne, ainsi qu'à participer à la reconstruction du pays après la guerre. Les ministres demandent également aux institutions financières internationales (IFI) de se tenir prêtes, en concertation étroite avec les Nations Unies, à jouer un rôle important en Iraq ainsi que dans les autres pays affectés.

Les ministres accueillent avec satisfaction les réformes adoptées par les autorités palestiniennes en vue d'améliorer la gestion économique dans les Territoires palestiniens. Parallèlement, les ministres réaffirment leur profonde préoccupation quant à la situation qui règne dans les Territoires, et ils appellent la communauté internationale à redoubler d'efforts pour assurer une paix durable et à aider le peuple palestinien à rebâtir les infrastructures et les institutions.

Dans ce climat d'incertitude géopolitique et face à l'évolution rapide de la situation, les ministres demandent le renforcement de l'effort de coopération internationale, dont les grands piliers devraient être :

- 1) la création d'un environnement économique et financier international stable;
- 2) des progrès vers la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM);
- 3) l'avancement des négociations commerciales multilatérales lancées à Doha, notamment sur la question de l'élimination des subventions agricoles génératrices de distorsions et des systèmes d'aide nationaux dans les pays avancés.

Flux de capitaux privés

Les ministres notent que la forte instabilité et la tendance à la baisse des flux de capitaux privés à destination des pays à marché émergent constituent des aspects inquiétants des marchés financiers internationaux. En conséquence, plusieurs de ces pays sont devenus exportateurs nets de capitaux. De plus, afin de se protéger contre l'instabilité croissante des marchés de capitaux et les chocs sur les prix des produits de base, en l'absence d'apports prévisibles des IFI, un certain nombre de pays en développement ont sensiblement accru le volume de leurs réserves au détriment de l'investissement intérieur et du financement de leur développement économique. Les ministres engagent instamment les institutions financières internationales, ainsi que les institutions officielles des pays industrialisés, à mettre en œuvre, conformément au Consensus de Monterrey, des mesures visant à promouvoir des apports de capitaux plus abondants et plus stables aux pays en développement et à rétablir la confiance sur les marchés de capitaux internationaux.

Prévention et résolution des crises

Les ministres soulignent que, pour réussir à prévenir les crises, la surveillance du FMI devrait être centrée

sur les questions macroéconomiques fondamentales et s'exercer de façon plus égale. Comme les politiques des pays industrialisés ont un impact considérable sur l'économie mondiale, le FMI devrait revoir ses politiques de surveillance des pays industrialisés, de manière à en accroître l'efficacité.

Les ministres précisent que, outre une surveillance efficace qui encourage l'application de politiques saines, la prévention des crises exige l'apport en temps opportun de financements officiels prévisibles et suffisants, en particulier par les institutions financières internationales, à l'appui des programmes de réforme de leurs pays membres. Les ministres soulignent que le soutien financier du FMI fait partie des avantages essentiels dont bénéficient ses

pays membres en vertu des Statuts. Les ministres demandent au FMI d'élaborer un instrument efficace de prévention des crises permettant de remédier aux principales lacunes qui ont découragé les pays de faire appel à la ligne de crédit préventive (LCP).

Les ministres rappellent que plusieurs économies de marché émergentes ont émis des réserves quant au mécanisme proposé pour la restructuration de la dette souveraine (MRDS), tout en restant ouvertes à l'inclusion de clauses d'action collective dans les nouveaux contrats d'émission internationale d'obligations souveraines, comme l'ont démontré certains pays en développement. Ils réitèrent leur préférence pour un dispositif de restructuration de la dette facultatif et axé sur le marché, qui tienne dûment compte de la situation du pays membre concerné. Ils prennent note des progrès accomplis dans l'élaboration d'un code de bonne conduite volontaire pour la restructuration de la dette souveraine, et font remarquer qu'il nécessite la participation sans réserve des pays en développement.

Produits de base

Les ministres font observer que les exportateurs de produits de base non pétroliers souffrent de la persistance de la tendance à la baisse des prix et subissent les effets des graves chocs affectant ces derniers. Une analyse de la Banque mondiale montre que l'effet cumulé d'un choc typique peut se traduire par une baisse avoisinant 20 % du PIB. Ils appellent le FMI à réexaminer les modalités du mécanisme de financement compensatoire (MFC) pour le rendre plus accessible et l'adapter à la situation actuelle. Ils invitent instamment les institutions financières internationales à envisager, à titre prioritaire, de nouvelles



Ahmed Sufian, Ministre éthiopien des finances (à gauche), en conversation avec Mohamed Kamel Amr, Administrateur suppléant de la Banque mondiale pour l'Égypte.



Shaukat Aziz, Ministre des finances du Pakistan (à gauche) et Chief Joseph Sanusi, Gouverneur de la Banque du Nigéria.

modalités d'assistance et de soutien aux pays membres affectés par des chocs sur les prix de ces produits.

La voix des pays en développement dans les institutions de Bretton Woods et l'allocation de DTS

Les ministres notent avec satisfaction que la nécessité de faire davantage entendre la voix des pays en développement dans le processus de décision des institutions de Bretton Woods est maintenant universellement reconnue, comme l'a exprimé le Consensus de Monterrey.

À cet égard, les ministres réaffirment leur position selon laquelle il y a lieu, pour accroître la légitimité du FMI et de la Banque mondiale, de renforcer notablement la voix, la participation et le pouvoir de vote des pays en développement dans le processus de prise de décision de ces institutions par : 1) une répartition des quotes-parts qui reflète correctement l'importance économique relative de ces pays dans l'économie mondiale; 2) un accroissement marqué du nombre de leurs voix de base en vue de restaurer leur importance par rapport au nombre total des voix attribuées au moment de la création du FMI et de la Banque mondiale. En outre, comme l'assise financière du FMI par rapport à la production, au commerce et aux flux de capitaux mondiaux s'est réduite, les ministres appellent à une augmentation sensible des

ressources financières de l'institution en vue de renforcer son rôle. Il conviendrait d'envisager une accélération de la révision du capital et des parts d'adhésion au capital de la Banque mondiale.

Les ministres réitèrent leur appel en faveur d'une allocation générale de DTS, qui favoriserait la relance de l'économie mondiale et atténuerait les

craintes d'une déflation mondiale. En outre, ils engagent vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier promptement l'allocation de DTS à caractère exceptionnel en vertu du quatrième amendement des Statuts du FMI, qui a été approuvé en 1998.

Consensus de Monterrey et objectifs de développement pour le Millénaire (ODM)

Les ministres réaffirment leur attachement au Consensus de Monterrey, qui marque à leurs yeux un tournant dans la coopération économique internationale et le signe d'un nouveau partenariat dans des

relations économiques internationales fondées sur le consensus.

Les ministres soulignent que des mesures concrètes ont été prises pour assurer un processus de suivi efficace et concerté de l'application du consensus. Cependant, ils déplorent que les progrès dans plusieurs domaines clés, notamment les questions commerciales et l'aide publique au développement (APD), aient été lents ou inexistantes et que, dans certains cas, un recul ait pu être observé. En outre, les ministres sont d'avis que, sur la base de la tendance actuelle, les ODM ne seront pas atteints. Ils précisent que ces objectifs ne sauraient être réalisés sans une mise en œuvre déterminée et soutenue des stratégies et partenariats convenus par les pays développés et les pays en développement, ainsi que par les institutions financières internationales, conformément aux engagements pris à Monterrey. Les ministres notent avec préoccupation la tendance à la baisse persistante des flux d'APD et appellent les donateurs à intensifier leurs efforts dans ce domaine pour atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB fixé par l'ONU, ainsi que pour aider à la réalisation des ODM.

Initiative PPTE et processus des DSRP

Les ministres notent que certains pays ont obtenu un important allègement de leur dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Ils déplorent toutefois que l'initiative n'atteigne pas les objectifs pour lesquels elle a été établie. Les ministres jugent préoccupantes la lenteur avec laquelle les pays progressent vers le point d'achèvement, ainsi que les difficultés que doivent surmonter les pays admissibles pour pouvoir bénéficier d'une aide au titre de l'initiative. Ils invitent de nouveau tous les créanciers à participer à l'allègement convenu de la dette et à assumer leur part de cet allègement en tenant dûment compte de la situation particulière des pays en développement et ils insistent vivement sur l'apport de ressources suffisantes pour un relèvement du niveau de l'aide. Cependant, ils craignent que, en dépit de ce complément de concessionnalité, nombre de PPTE ne parviendront pas à ramener leur dette à un niveau soutenable. Les ministres soulignent la nécessité de réexaminer le cadre de l'initiative PPTE, notamment les seuils sous-jacents, les projections et l'adéquation des ressources pour assurer la viabilité de la dette au point d'achèvement. Ils engagent instamment la communauté internationale à se tenir prête à venir en aide aux pays au-delà du point d'achèvement lorsque la viabilité de leur dette est menacée.

Les ministres demandent instamment que l'on aborde la question de la viabilité de la dette des pays à faible revenu autres que les PPTE et des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés.

Les ministres soulignent qu'il importe d'aligner la FRPC sur le dispositif des DSRP pour rendre l'aide plus efficace.

Commerce extérieur

Les ministres voient dans le commerce un mécanisme puissant grâce auquel les pays en développement pourront tirer parti de la mondialisation et qui permettra d'assurer la croissance et le recul de la pauvreté. Ils se déclarent fort préoccupés par le fait que le cycle de négociations lancé à Doha n'a toujours pas abouti au règlement des questions des subventions agricoles et des médicaments génériques et constatent que ces résultats ne cadrent pas avec les engagements souscrits à Monterrey. Ils appellent les pays industrialisés à ouvrir davantage leurs marchés à tous les pays

en développement, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des textiles et des vêtements, ainsi qu'à éliminer les crêtes tarifaires, les subventions généralisées de distorsions, les barrières non tarifaires et les obstacles procéduraux.

Les ministres sont d'avis que le succès de la Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra prochainement à Cancun, est indispensable à un redressement durable de l'activité économique dans le monde. La tenue de la prochaine réunion des ministres du Groupe des Vingt-Quatre est prévue pour le 20 septembre 2003 à Dubaï. ■

Accords du FMI au 31 mars

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine ¹	24 janv. 2003	31 août 2003	2.174,50	1.201,30
Bosnie-Herzégovine	2 août 2002	1 ^{er} nov. 2003	67,60	36,00
Brésil ¹	6 sept. 2002	31 déc. 2003	22.821,12	15.215,07
Bulgarie	27 févr. 2002	26 févr. 2004	240,00	130,00
Colombie	15 janv. 2003	14 janv. 2005	1.548,00	1.548,00
Croatie	3 févr. 2003	2 avr. 2004	105,88	105,88
Dominique	28 août 2002	27 août 2003	3,28	1,23
Équateur	21 mars 2003	20 avril 2004	151,00	120,80
Jordanie	3 juil. 2002	2 juil. 2004	85,28	74,62
Pérou	1 ^{er} févr. 2002	29 févr. 2004	255,00	255,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	165,33
Turquie	4 févr. 2002	31 déc. 2004	12.821,20	2.892,00
Uruguay ¹	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2005	2.128,30	798,10
Total			42.701,16	22.543,33
Accords élargis de crédit				
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2003	3.638,00	1.376,24
Serbie/Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	550,00
Total			4.288,00	1.926,24
Accords FRPC				
Albanie	21 juin 2002	20 juin 2005	28,00	20,00
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	39,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	64,35
Bénin	17 juil. 2000	31 mars 2004	27,00	8,08
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	47,74
Cap-Vert	10 avr. 2002	9 avr. 2005	8,64	6,18
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	160,00
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	28 mars 2005	292,68	234,14
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	100,28	31,29
Gambie	18 juil. 2002	17 juil. 2005	20,22	17,33
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	58,50
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	38,56
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Guyana	20 sept. 2002	19 sept. 2005	54,55	49,00
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	10,50
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	30 nov. 2004	79,43	45,39
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	6,15
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	83,16
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2003	87,20	16,80
Nicaragua	13 déc. 2002	12 déc. 2005	97,50	90,54
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	25,36
Ouganda	13 sept. 2002	12 sept. 2005	13,50	12,00
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	602,98
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	18,11
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	38,24
Rwanda	12 août 2002	11 août 2005	4,00	3,43
São Tomé-et-Príncipe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	56,00
Tadjikistan	11 déc. 2002	10 déc. 2005	65,00	57,00
Tanzanie	4 avr. 2000	30 juin 2003	135,00	15,00
Tchad	7 janv. 2000	6 déc. 2003	47,60	10,40
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	165,80
Total			4.163,72	2.264,38

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Les accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) visent à corriger les difficultés de balance des paiements dues à des problèmes structurels.

Conférence de presse des ministres africains . . .

L'Afrique risque d'être laissée pour compte



Gerald M. Ssendaula,
Ministre des finances
de l'Ouganda.

Alors que l'Iraq, la guerre et la reconstruction font la une de la presse, plusieurs ministres des finances et un gouverneur de banque centrale africains ont tenu un point de presse le 11 avril à Washington, pour rappeler que les besoins de l'Afrique exigent aussi une attention immédiate. Charles Konan Banny (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), Benjamin Radavidson (Madagascar), Timothy T. Thahane (Lesotho), Joseph B. Dauda (Sierra Leone) et Gerald M. Ssendaula (Ouganda) ont souligné les

progrès du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en relevant les enjeux immédiats comme l'accès aux marchés, la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) et l'allègement de la dette. Ils ont souhaité que l'appui légitime des donateurs au traitement des besoins des peuples afghan et iraquien ne s'opère pas au détriment du soutien aux efforts résolus de lutte contre la pauvreté menés en Afrique.

«Il s'agit de la lutte pour notre survie», a déclaré Charles Banny, qui a précisé, en compagnie de quatre ministres des finances, l'attention qu'il faut accorder aux problèmes cruciaux auxquels l'Afrique est confrontée : pandémie de VIH/SIDA, famine en Afrique australe, accès des produits agricoles aux marchés et allègement de la dette. Pour l'heure, la principale pré-

occupation est de veiller à ce que les ressources destinées à l'Afrique ne soient détournées de leur objectif en raison du conflit en Iraq. «J'invite les grands donateurs à ne pas perdre de vue l'ampleur et l'urgence des ressources dont l'Afrique a besoin pour s'affranchir de la pauvreté, pendant qu'ils se préoccupent de la reconstruction de l'Afghanistan et de l'Iraq», a déclaré M. Ssendaula.

Les participants au point de presse ont toutefois reconnu que certains des problèmes qui se posent aux pays africains

sont liés à leurs conflits internes. «Les conflits au Libéria et en Côte d'Ivoire ont eu des répercussions extrêmement négatives sur nos plans de développement», a déclaré M. Dauda. Si les pays africains doivent prendre leur part à la résolution de ces conflits, il n'en demeure pas moins que le développement

est un processus de longue haleine et que les efforts inlassables des pays doivent être épaulés par la communauté internationale.

Accès aux marchés et infrastructure

La lenteur des progrès en matière d'accès des exportations agricoles des pays d'Afrique aux marchés industrialisés est aussi un sujet de préoccupation. «Nous travaillons sans relâche à l'accès de nos produits de base au marché des États-Unis», a déclaré M. Ssendaula, mais cette tâche est d'autant plus ardue que les États-Unis précisément subventionnent leurs producteurs de coton. M. Thahane signale que le secteur privé en Afrique peut jouer un rôle plus important dans le processus de développement, ce qui est une gageure, sans infrastructures adéquates. Sans routes, sans électricité, sans moyens de télécommunication, la contribution du secteur privé est inhibée, tout comme l'est le potentiel d'accroissement du commerce inter- et intrarégional en Afrique. «Nos partenaires doivent épauler nos efforts en matière d'infrastructure pour favoriser l'intégration des économies africaines», a ajouté M. Radavidson.

Les récents travaux de l'Organisation mondiale du commerce n'ont pas permis de progresser sur la question des subventions agricoles et des barrières commerciales. M. Thahane a exprimé le souhait que la prochaine réunion de Cancun aboutisse à de meilleurs résultats, précisant «qu'il n'y a aucune chance d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire si nous n'avons pas durablement accès aux marchés».

État d'avancement du NEPAD

L'assistance a manifesté un vif intérêt pour l'appréciation que les pays africains portent sur le progrès



Benjamin
Radavidson,
Ministre des finances
de Madagascar.

Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

	Mars 2003	Janvier- mars 2003	Janvier- mars 2002
Compte des ressources générales	3.516,73	4.292,66	7.909,22
Accords de confirmation	3.516,73	4.289,73	7.633,98
FRS	1.520,91	1.520,91	0,00
Accords élargis de crédit	0,00	0,00	275,24
MFC	0,00	0,00	0,00
URGE	0,00	2,93	0,00
FRPC	116,97	116,97	116,13
Total	3.633,70	4.409,63	8.025,35

FRS = facilité de réserve supplémentaire

MFC = mécanisme de financement compensatoire

URGE = programmes d'aide d'urgence aux pays sortant

d'un conflit ou frappés par une catastrophe naturelle

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

accomplis depuis le sommet du G-8 tenu en juin 2002 à Kananaskis (Canada). Les dirigeants du G-8 ont souscrit à un ambitieux plan d'action pour appuyer le NEPAD. En échange, les pays africains se sont engagés à consolider la démocratie et une gestion économique saine. Cette initiative se distingue des autres par deux caractéristiques : elle émane des dirigeants africains eux-mêmes, qui endossent aussi la responsabilité de sa mise en œuvre. «Nous considérons le NEPAD comme un outil d'intégration accrue de l'Afrique tout entière», a ajouté M. Radavidson.

Sur les résultats obtenus depuis le sommet de Kananaskis, M. Thahane a relevé avec une pointe d'ironie «qu'il conviendrait peut-être de demander aux responsables du G-8 ce qu'ils font pour donner suite aux engagements de Kananaskis». Les consultations bilatérales se poursuivent et «nous avons bon espoir qu'un réel esprit de coopération guidera ces efforts et que les pays du G-8 s'y associeront pour tenir leurs engagements», a-t-il ajouté. Dans le cadre de la revue par les pairs, quinze pays ont accepté d'être soumis à l'examen d'autres pays africains. «Il s'agit d'un élément essentiel du NEPAD auquel la plupart des pays développés tiennent pour souscrire à cette initiative», a déclaré M. Ssendaula.

M. Banny souligne qu'au-delà de la revue par les pairs, le NEPAD comprend une série de projets et de programmes de promotion du développement. L'un de ses éléments clés concerne la solution des problèmes de maintien de la paix qui, pour M. Thahane, est une condition préalable du développement durable. Il offre une plate-forme d'élaboration et de mise en œuvre d'outils propres à déterminer les objectifs des pays, à promouvoir la coopération économique régionale et mondiale, et à signaler au monde que l'Afrique a pris la mesure de ses problèmes et se montre «plus mûre et plus à même de les résoudre», selon M. Ssendaula.

Objectifs du Millénaire

L'Afrique et ses donateurs peuvent évaluer les progrès en mesurant l'adéquation de la situation des pays à la réalisation des ODM. L'Afrique est-elle sur la bonne voie? Pour M. Banny, la réponse est oui. L'une des raisons d'être du point de presse n'est-elle pas de veiller au maintien de l'assistance de la communauté internationale pour atteindre ces objectifs. M. Thahane a paru moins optimiste. Les pays africains regardant de plus près leurs budgets, il est évident que le volume de ressources disponible est insuffisant. Des questions graves comme le VIH/SIDA et la famine en Afrique australe menacent d'anéantir les avancées réalisées jusqu'à présent. Ces problèmes doivent être résolus pour que les gouvernements soient en mesure d'aborder les enjeux à plus long terme.

Allègement de la dette

Les participants ont souligné que le FMI a un rôle clé à jouer pour que les pays tirent parti de l'allègement



Timothy Thahane, Ministre des finances du Lesotho (à gauche), et Joseph Dauda, Ministre des finances de Sierra Leone.

de la dette. Les progrès sont cependant très lents. Seuls huit pays (dont sept africains) remplissent actuellement les conditions requises pour bénéficier d'un allègement intégral, tandis que plusieurs autres sont «enlisés». M. Ssendaula a rappelé que dans certains pays africains, sur 100 dollars de recettes d'exportation, 80 sont consacrés au service de la dette. Ce problème est d'une extrême gravité et exige des solutions immédiates.

En conclusion, M. Ssendaula a invité les pays développés à accroître leur assistance à l'Afrique et à participer de manière plus active à la vie économique des pays africains. ■



Charles Konan Banny, Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le texte intégral de la conférence de presse est disponible sur le site www.imf.org.

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
7 avril	1,72	1,72	2,20
14 avril	1,74	1,74	2,23
21 avril	1,77	1,77	2,27

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des pays dont les monnaies — euro, yen, livre sterling et dollar EU — composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département de la trésorerie.

Les Perspectives de l'économie mondiale *prévoient* . . .

Une reprise atone, puis le retour à un rythme de croissance normal au début de 2004

La question de fond est de savoir si la croissance mondiale hésitante s'affermira, une fois levées les incertitudes qui entourent la situation en Iraq. Conscients que d'autres risques pèsent sur les chances d'une reprise vigoureuse, les rédacteurs de l'édition des Perspectives rendue publique par le FMI en avril tablent sur une croissance faible de 3,2 % en 2003, puis de 4,2 % en 2004.

À l'évidence, l'inquiétude suscitée par les risques de guerre en Iraq, la volatilité des prix pétroliers, la baisse

base retenue dans les projections et si la productivité mondiale affichait une croissance plus vigoureuse que prévu dans le rapport.

Il semble à présent plus probable que ces conditions soient réunies, selon M. Rogoff, mais le FMI estime que d'autres risques pèsent aussi sur les perspectives immédiates, notamment :

- la poursuite de l'élimination des effets de la bulle boursière;
- l'émergence d'un risque de bulle immobilière dans certaines régions;
- les déséquilibres financiers dans le monde, en particulier l'hypertrophie visiblement non viable des comptes courants;
- les faiblesses structurelles du Japon et de l'Europe (de l'Allemagne en particulier);
- la persistance des préoccupations sécuritaires qui entravent la mondialisation;
- les divers risques, notamment la fragilité des marchés émergents et la récente flambée de pneumonie atypique/syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

Il y a peu de chances que le climat de sécurité revienne à ce qu'il était avant le 11 septembre dans le monde, et ceci avant une dizaine d'années, a signalé M. Rogoff, ce qui implique le renchérissement des coûts d'assurance, un fléchissement de la confiance, des coûts de transaction plus élevés et le ralentissement de l'intégration mondiale. L'idée d'une croissance mondiale «normale» pourrait être ramenée de 4 à 3,75 %, par exemple, encore que des politiques avisées, telles que la mise en œuvre de réformes structurelles et institutionnelles de grande ampleur, pourraient largement compenser le facteur sécuritaire.

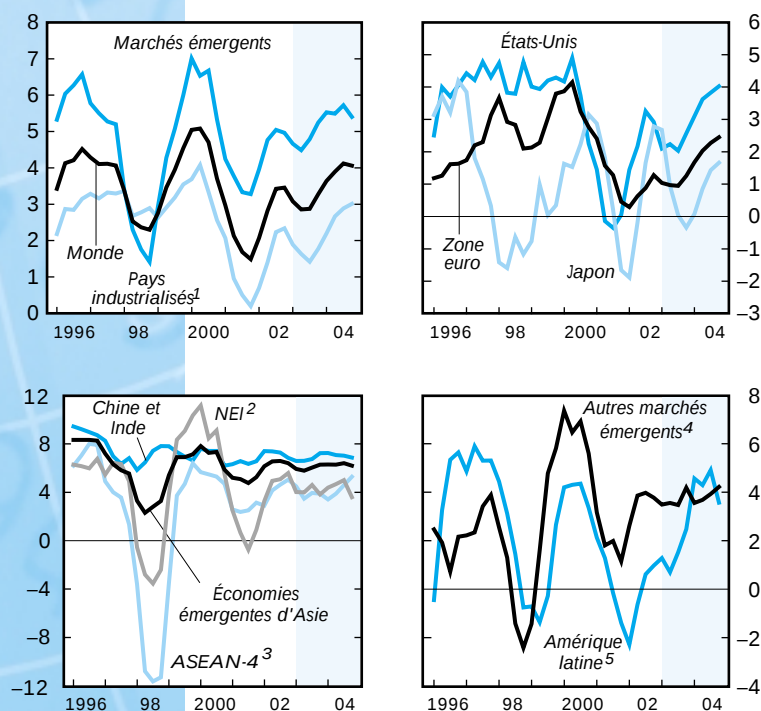
Certains aspects de la notion de sécurité sont difficiles à prévoir ou à quantifier, mais elle constitue un facteur qui pourrait avoir un coût réel et à long terme. Répondant à une question, M. Rogoff a indiqué que s'il devenait plus difficile aux étudiants étrangers de s'inscrire dans les universités ou d'obtenir un permis de travail dans les pays développés, le coût économique pourrait être plus lourd pour les États-Unis que pour le reste du monde. En général, nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités américaines s'installent sur place et constituent un apport précieux à la productivité de l'économie des États-Unis. S'il n'en était plus ainsi, l'innovation et la croissance américaine pourraient en pâtir, tandis que les pays d'origine des étudiants en bénéficieraient, freinant la fuite des cerveaux.

Des perspectives régionales ternes

S'agissant des perspectives qui s'offrent aux pays et aux régions, M. Rogoff a noté que la croissance aux États-

La croissance du PIB sera plus faible que prévu

(Variation en pourcentage sur quatre trimestres)



¹ Australie, Canada, Danemark, États-Unis, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suède, Suisse et zone euro.

² Nouvelles économies industrielles : Corée, RAS de Hong Kong, Singapour et province chinoise de Taiwan.

³ Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

⁴ Afrique du Sud, Hongrie, Israël, Pakistan, Pologne, République tchèque, Russie et Turquie.

⁵ Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou et Venezuela.

Sources : Haver Analytics; FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2003; estimations des services du FMI.

de la confiance et les caprices des marchés financiers ont lourdement pesé sur l'économie mondiale au cours des deux mois qui ont précédé le déclenchement de la guerre. L'économie mondiale pourrait rebondir rapidement, a indiqué Kenneth Rogoff, Directeur du Département des études du FMI, dans une conférence de presse le 9 avril, si ce n'est que la peur de la guerre qui freine la reprise, si les prix pétroliers s'avèrent nettement inférieurs à l'hypothèse de

Unis — qui comptent pour un peu plus du cinquième du PIB mondial — devrait être de 2,2 % en 2003, ce qui est insuffisant pour réduire le chômage de manière significative, puis de 3,6 % en 2004. La croissance dans la zone euro (qui représente le sixième environ du PIB mondial) reste faible, avec 1,1 % en 2003 et 2,3 % en 2004. Au Japon, toujours en proie à la dépression de l'activité économique, la croissance sera de 0,8 % en 2003 et de 1,0 % en 2004. Les pays émergents d'Asie constituent la région qui affiche la croissance la plus rapide avec 6,0 % en 2003 et 6,3 % en 2004, bien que le FMI doute de la pérennité de cet élan, si le reste du monde sombre dans la dépression et que l'épidémie de pneumonie atypique prélève un lourd tribut (réduisant le taux de croissance prévu de $\frac{1}{4}$ – $\frac{1}{2}$ % si elle devait durer plus d'un trimestre).

Une politique monétaire transparente

De toute évidence, une nouvelle stratégie de communication sur la politique monétaire des grandes banques centrales s'impose, selon M. Rogoff, qui a ajouté que le temps était venu pour la BCE, la Banque du Japon et la Réserve fédérale de devenir plus transparentes quant à leurs objectifs d'inflation. Cela aiderait les banques centrales à combattre la déflation présente au Japon et qui menace l'Europe et les États-Unis.

Au Japon, un desserrement monétaire plus vigoureux, qui fait encore cruellement défaut, serait beaucoup plus efficace s'il s'appuyait sur une stratégie de communication montrant que la banque centrale entend juguler promptement la déflation et qu'elle en a les moyens. Les risques de cette stratégie seraient amoindris et ses avantages considérablement renforcés, si un desserrement monétaire décisif allait de pair avec une restructuration en profondeur des banques et des entreprises.

En ce qui concerne l'Europe, un ciblage plus transparent et plus symétrique de l'inflation serait souhaitable. En marge du recadrage de sa stratégie monétaire, la BCE devrait envisager de porter l'objectif d'inflation de base à 2,5 %, par exemple. Le relèvement du taux d'inflation de base permettrait d'atténuer les risques de déflation dans les économies affaiblies comme l'Allemagne actuellement. Avec l'entrée des candidats à l'adhésion dans l'Union européenne, les divergences économiques seront exacerbées, ce qui nécessitera probablement un nouveau relèvement de ce taux.

Enfin, tout en reconnaissant la constance des résultats remarquables enregistrés par la Réserve fédérale, force est d'admettre qu'il subsiste des zones d'ombre quant à ses objectifs d'inflation à moyen terme, qui ne s'expliquent pas. Au cas, fort peu probable, où la déflation s'installerait, une bonne stratégie de communication en faciliterait grandement l'éradication et réduirait considérablement le besoin de recourir aux artifices envisagés à l'heure actuelle. Une approche plus transparente de l'inflation atténuerait également les craintes quant à la succession de M. Greenspan, dont M. Rogoff souhaite, pour sa part, qu'elle ne soit pas à l'ordre du jour avant longtemps. Certaines banques centrales pourraient considérer la transparence accrue en matière d'inflation comme une pente glissante vers un ciblage rigide de l'inflation — qui ne serait en effet qu'un pis-aller — mais, globalement, ces risques sont négligeables pour justifier le maintien des stratégies de communication actuelles.

M. Rogoff a signalé que le FMI propose une cible de 2,5 % pour la zone euro en raison de son niveau d'intégration économique relativement faible comparé aux États-Unis. Une politique monétaire appro-

Projections de croissance révisées à la baisse

(Variations annuelles en pourcentage)

	Projections actuelles				Écart par rapport aux projections de septembre 2002 ¹	
	2001	2002	2003	2004	2002	2003
Production mondiale	2,3	3,0	3,2	4,1	0,2	-0,5
Économies avancées	0,9	1,8	1,9	2,9	0,1	-0,6
États-Unis	0,3	2,4	2,2	3,6	0,2	-0,4
Zone euro	1,4	0,8	1,1	2,3	-0,1	-1,2
Japon	0,4	0,3	0,8	1,0	0,8	-0,3
Nouvelles économies industrielles d'Asie	0,8	4,6	4,1	4,5	-0,1	-0,8
Pays en développement	3,9	4,6	5,0	5,8	0,3	-0,3
Afrique	3,6	3,4	3,9	5,2	0,3	-0,3
Asie	5,7	6,5	6,3	6,5	0,4	—
Moyen-Orient et Turquie ²	1,4	4,5	5,1	4,9	0,9	0,4
Hémisphère occidentale	0,6	-0,1	1,5	4,2	0,2	-1,5
Pays en transition	5,1	4,1	4,0	4,1	0,2	-0,5
Russie	5,0	4,3	4,0	3,5	-0,1	-0,9
Volume du commerce mondial (biens et services)	0,1	2,9	4,3	6,1	0,8	-1,8
Pétrole (dollars EU) ³	-13,9	2,8	24,2	-19,4	2,3	25,0

Note : On suppose que les taux de change effectifs restent, en valeur réelle, aux niveaux observés entre le 7 février et le 7 mars 2003.

¹Calculé en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) révisée, telle que résumée au tableau A de l'appendice statistique.

²Y compris Malte.

³Moyenne non pondérée des cours du marché du disponible des bruts U.K. Brent, Dubaï et West Texas Intermediate. Le prix moyen du pétrole en 2002 était de 25 dollars le baril; hypothèse pour 2003 : 31 dollars le baril et pour 2004 : 25 dollars le baril.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2003.

priée pour l'ensemble de la zone pourrait se révéler propice à la déflation dans les économies faibles, notamment si l'on compte ses nouveaux adhérents. Cela justifie par conséquent un objectif d'inflation un peu plus élevé qui réduirait le risque de déflation à l'échelle de la zone euro.



Laura Wallace

Rédactrice en chef

Sheila Meehan

Rédactrice principale

Elisa Diehl

Christine Ebrahim-zadeh

Natalie Hairfield

Rédacteurs

Maureen Burke

Kelley McCollum

Lijun Li

Assistants de rédaction

Philip Torsani

Maquettiste/Graphiste

Julio R. Prego

Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française

Division française
Services linguistiques

Désiré Ahouamènou

Traduction

A. Berthail-Costa

Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2003, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

28 avril 2003

120

Le FMI recommande des objectifs plus clairs en matière d'inflation pour toutes les grandes banques centrales. En ce qui concerne le Japon, il s'agit d'éviter un objectif trop restrictif qui serait difficile à atteindre. La situation actuelle où les politiques monétaires classiques ne produisent aucun effet et où les taux d'intérêt sont nuls s'apparente à un banc de sable sur un parcours de golf, selon M. Rogoff. Pour s'en sortir, il faut taper très fort. Si vous êtes Tiger Woods, vous pouvez porter la balle sur le «green» en un coup; le joueur moyen n'y parviendra que par touches successives. Avec une bonne stratégie de communication, le Japon signalerait qu'il inscrit la fourchette d'inflation dans une perspective à moyen terme et contribue ainsi à ancrer les attentes.

Vivre avec le vieillissement

Les politiques budgétaires de tous les grands pays industrialisés doivent intégrer les incidences du grave problème que constitue le vieillissement de leur population. La difficulté à assurer la prise en charge des retraites et des prestations de santé apparaîtra très bientôt au Japon et dans bien des pays européens. Compte tenu des faibles taux de naissances actuels, il sera quasiment impossible de concilier l'allongement de l'espérance de vie avec l'abaissement de l'âge de la retraite ou les retraites anticipées, aussi attrayante que soit cette perspective. Dans plusieurs pays industrialisés, les dépenses publiques liées au vieillissement devraient augmenter de 5 à 10 % du PIB d'ici 2040, chiffre qui remet en cause tous les équilibres budgétaires actuels. Le relèvement de l'âge de la retraite fera bien évidemment partie de la solution et son application importe autant que tout autre mesure que la plupart des pays industrialisés pourraient prendre pour veiller à la viabilité de leurs finances publiques à moyen terme.

La situation économique difficile que traverse l'Allemagne est due en partie au coût de la réunification dont la résorption n'est pas achevée. Les écarts de productivité entre l'est et l'ouest du pays, qui se sont réduits au départ, stagnent depuis plusieurs années. Des réformes structurelles en profondeur s'imposent à présent, notamment celle du marché du travail. Les récentes initiatives du Chancelier Gerhard Schroeder sont un pas dans la bonne direction.

Il ressort d'une étude présentée dans l'édition des *Perspectives* parue en avril 2003 que si les institutions du marché du travail en Europe, et notamment ses composantes telles que l'assurance et les allocations chômage, la fiscalité de l'emploi, étaient alignées sur



M. Rogoff : des objectifs d'inflation plus transparents sont recommandés à toutes les grandes banques centrales.

celles des États-Unis, le chômage de la zone euro diminuerait de 3 %, tandis que la consommation et l'investissement augmenteraient de 5 %. Si la déréglementation des marchés de produits était comparable à celle des États-Unis, le gain de production doublerait quasiment, atteignant 10 %. On peut dire, selon M. Rogoff, que «ces divers facteurs d'inefficacité privent le travailleur européen moyen de l'équivalent de quatre semaines de salaire par an».

Opportunité des réductions d'impôts

Invité à commenter les réductions d'impôts envisagées aux États-Unis, M. Rogoff a répondu qu'elles seraient inopportunes, eu égard à l'impossibilité de cerner avec précision les coûts potentiels de la guerre en Iraq et de la reconstruction du pays. Il partage néanmoins le souci d'éliminer la double imposition des dividendes, qui serait de nature à stimuler la croissance à long terme. Les États-Unis sont le principal moteur de la croissance de toute l'histoire du monde moderne, mais sous l'angle de la mondialisation économique — où la croissance des économies européennes et japonaises serait plus forte — le rééquilibrage de la demande est un moyen plus sûr de stimuler la demande globale que les réductions d'impôts aux États-Unis. Si les allègements fiscaux vont de pair par exemple avec une réduction programmée des dépenses ou la réforme des retraites, accompagnée du relèvement de l'âge de la retraite, l'inquiétude du FMI quant à la viabilité à moyen terme de ces réductions serait moindre. ■

Marina Primorac
FMI, Département des relations extérieures

Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI).

L'édition des *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2003 est en vente au prix de 49 dollars (46 dollars pour les universitaires et les étudiants) au Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions page 105. Le texte intégral des *Perspectives* peut être consulté sur le site www.imf.org.